



Conseil de sécurité

Quatre-vingtième année

9923^e séance

Mercredi 28 mai 2025, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidents : M. Sekeris/M. Thanopoulos (Grèce)

<i>Membres :</i>	Algérie.....	M. Bendjama
	Chine.....	M. Fu Cong
	Danemark.....	M ^{me} Lassen
	États-Unis d'Amérique.....	M. Kelley
	Fédération de Russie.....	M. Nebenzia
	France.....	M. Bonnafont
	Guyana.....	M ^{me} Rodrigues-Birkett
	Pakistan.....	M. Ahmad
	Panama.....	M. Alfaro de Alba
	République de Corée.....	M. Sangjin Kim
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord..	M. Kariuki
	Sierra Leone.....	M. Kanu
	Slovénie.....	M. Žbogar
	Somalie.....	M. Osman

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants des Émirats arabes unis et d'Israël à participer à la présente séance.

Je propose que, conformément aux dispositions de son règlement intérieur provisoire et à la pratique établie en la matière, le Conseil invite l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies à participer à la présente séance.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Sigrid Kaag, Coordonnatrice spéciale pour le processus de paix au Moyen-Orient par intérim ; et le docteur Feroze Sidhwa.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M^{me} Kaag.

M^{me} Kaag (*parle en anglais*) : La région du Moyen-Orient connaît actuellement une transformation sismique, marquée certes par l'instabilité mais aussi par des possibilités qui doivent être soutenues et exploitées. Les peuples de la région réclament un avenir empreint de justice, de dignité, de droits et de paix. Il ne pourra cependant pas y avoir de paix durable au Moyen-Orient tant que le conflit israélo-palestinien ne sera pas réglé. Et il n'y a pas de raccourci. L'avenir de la région restera enchaîné à son passé non résolu, à moins qu'une volonté politique et des décisions audacieuses ne viennent rompre ce cycle. La solution des deux États est à l'article de la mort. La revitaliser exige des mesures énergiques. La paix ne saurait être une opération transactionnelle ou un arrangement partiel et temporaire. Elle doit reposer sur le consensus et la légitimité de la communauté internationale qui, plutôt que gérer le conflit, doit y mettre fin.

Israël a le droit de vivre dans la paix et la sécurité. Or ce droit a été indéniablement ébranlé par les attaques terroristes et la prise d'otages effroyables perpétrées le 7 octobre 2023 par le Hamas et d'autres groupes armés palestiniens. Les souffrances des otages et de leurs familles sont immenses et profondes, et elles touchent le pays tout entier. La libération d'Edan Alexander, le 12 mai, a été un moment de soulagement bienvenu mais beaucoup trop bref. Les otages doivent être libérés sans condition et un cessez-le-feu immédiat doit entrer en vigueur. Le Hamas et autres groupes armés palestiniens doivent cesser de tirer des roquettes en direction d'Israël. Une sécurité durable ne peut pas être obtenue par le seul recours à la force. Elle doit être fondée sur la reconnaissance mutuelle, la justice et les droits pour tous. Une voie plus adaptée existe, qui permette de régler ce conflit, d'apaiser les tensions régionales et de concrétiser une vision commune de la paix.

La conférence internationale de haut niveau qui se tiendra en juin, sous la coprésidence de la France et de l'Arabie saoudite, présente une occasion cruciale. Elle ne doit pas être un exercice dialectique de plus. Elle doit ouvrir une voie concrète qui mène à la fin de l'occupation et à la réalisation de la solution des deux États, sur la base du droit international, des résolutions de l'ONU et des accords antérieurs : une

voie qui unifie la Cisjordanie et Gaza et qui permette à un État palestinien d'exister dans la paix et la sécurité aux côtés d'Israël, avec Jérusalem pour capitale des deux États. Nous devons passer des discours aux décisions. Nous devons appliquer les textes, plutôt qu'en adopter de nouveaux.

Depuis la reprise des hostilités à Gaza, la situation déjà effroyable des civils ne fait que s'aggraver toujours plus. C'est l'être humain qui en est à l'origine. Lorsqu'on parle des Gazaouites, des êtres humains comme nous, les mots empathie, solidarité et soutien ont perdu tout leur sens. Nous ne devons pas nous habituer à un tel nombre de personnes tuées ou blessées. Il s'agit de filles, de mères et de jeunes enfants dont les vies ont volé en éclats. Ils ont tous un nom, et ils avaient tous un avenir, des rêves et des aspirations. Depuis la rupture du cessez-le-feu en mars, les civils sont la cible d'attaques constantes, confinés dans des espaces de plus en plus restreints et privés de secours vitaux. Israël doit mettre un terme à ses frappes dévastatrices pour la vie et les infrastructures civiles.

C'est toute la population gazaouite qui risque la famine. Comme l'a dit le Secrétaire général, les familles sont affamées et privées de l'essentiel. Le 18 mai, l'ONU a été informée par les autorités israéliennes que la reprise d'une introduction limitée d'aide à Gaza avait été approuvée. Depuis, des quantités très réduites de marchandises sont arrivées et ont été distribuées par l'ONU et ses partenaires. Mais cela revient à envoyer un canot de sauvetage alors que le navire a déjà sombré.

L'ONU, y compris l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), continuera de fournir une aide humanitaire fondée sur les principes d'impartialité et de neutralité. Nous avons un plan, qui est conforme au droit international humanitaire et à la résolution 2720 (2023). Nous restons déterminés à dialoguer avec toutes les parties pour l'appliquer. Nous l'avons souvent dit : nous ne pouvons pas prendre part à un mécanisme qui viole les principes humanitaires. On me permettra de rappeler que l'aide n'est pas négociable et qu'un déplacement forcé ne saurait être évoqué.

Les civils gazaouites ont perdu tout espoir. Au lieu de se dire « au revoir, à demain », les Palestiniens se disent désormais « je te verrai au paradis ». La mort les accompagne en permanence. Cela n'a plus rien à voir avec la vie ou l'espoir. Les Palestiniens de Gaza méritent davantage qu'une simple survie. Ils méritent un avenir dynamique et viable.

En définitive, une solution de long terme pour Gaza est d'ordre politique. Les accords et les travaux concernant les modalités de gouvernance et de sécurité pour l'après-guerre ne doivent pas attendre plus longtemps. Il s'agit notamment de soutenir un gouvernement palestinien réformé, revitalisé et doté des moyens de gouverner la bande de Gaza et la Cisjordanie. Quant aux préoccupations légitimes d'Israël en matière de sécurité, elles doivent être prises en compte. La région a un rôle vital à jouer, avec la mobilisation active de la communauté internationale.

Tandis que Gaza retient à juste titre l'attention du monde, la Cisjordanie a emprunté une trajectoire dangereuse. La meilleure manière de décrire les derniers faits survenus est de parler d'une accélération de l'annexion de facto, via l'expansion des colonies de peuplement, les confiscations de terres et la violence des colons. Si ces tendances ne sont pas inversées, elles vont rendre la solution des deux États physiquement impossible. Du fait des opérations de sécurité israéliennes dans le nord de la Cisjordanie, en particulier dans les camps de réfugiés, et des échanges de tirs qui les ont suivies, de nombreux Palestiniens sont morts, dont des enfants, des milliers d'autres sont déplacés et nombreux sont ceux qui n'ont plus de logement. Les militants palestiniens ont également poursuivi leurs attaques, faisant des victimes parmi les civils israéliens ; une femme enceinte est morte. La violence contre les civils, de quelque camp que ce soit, n'est jamais justifiée.

En ce qui concerne le Territoire palestinien occupé, il est temps que les dirigeants palestiniens surmontent leurs divisions internes et se concentrent sur une gouvernance inclusive et efficace. L'Autorité palestinienne incarne des décennies d'investissement de la communauté internationale dans l'édification de l'État. Et la communauté internationale doit continuer d'appuyer et de protéger les institutions palestiniennes. Les réformes doivent se poursuivre pour garantir la viabilité de l'Autorité palestinienne, sa légitimité auprès de sa propre population et son aptitude à assumer de nouveau ses responsabilités dans la bande de Gaza. L'Autorité palestinienne doit se montrer à la hauteur de ce défi historique. Toutefois, l'absence de processus politique propre à mettre fin au conflit, conjuguée à l'enlèvement des réformes et aux mesures économiques, administratives et sécuritaires prises par Israël, entrave considérablement les progrès en temps réel.

Pour terminer, je voudrais à nouveau insister sur les points suivants. Premièrement, l'aide et l'assistance humanitaires doivent parvenir d'urgence à tous les civils dans toute la bande de Gaza, conformément au droit international humanitaire. La position et le plan de l'ONU sont notoires. Deuxièmement, les Gazaouis ne peuvent plus se permettre d'attendre que les services essentiels reprennent. Il faut restaurer les moyens de subsistance et la dignité humaine. Les efforts de relèvement rapide doivent reprendre immédiatement. Troisièmement, les déplacements forcés de civils doivent être rejetés sans équivoque et empêchés conformément au droit international. Les Palestiniens doivent être soutenus pour rester sur leurs terres. Quatrièmement, il faudra, après-guerre, une gouvernance palestinienne et des accords de sécurité idoines à Gaza qui prennent en compte les besoins et les droits des Palestiniens et les préoccupations légitimes d'Israël en matière de sécurité. Cinquièmement, l'unité territoriale et politique de Gaza et de la Cisjordanie doit être préservée. La fragmentation compromet les perspectives de paix et d'une solution viable prévoyant deux États. Et sixièmement, bien sûr, mais j'aurais aussi pu en parler en premier, je souhaite rappeler l'importance de libérer les otages sans condition et de restituer les dépouilles à leurs familles. Ils doivent rentrer chez eux.

La mobilisation et l'unité internationales sont cruciales. Dans l'esprit de la sculpture de 1996, que certains connaissent bien, intitulée *Palestine Disappearing* (La Palestine en train de disparaître), de l'artiste palestinien Suleiman Mansour – j'invite les membres à se renseigner –, nous devons agir avant qu'il ne soit trop tard. La responsabilité en incombe aux parties et à nous, communauté internationale. Nous devons agir dès à présent pour inverser la trajectoire actuelle. Un processus politique bien défini, largement soutenu, assorti d'échéances et accompagné de garanties diverses est impératif. Le statut d'État est un droit, pas une récompense. Ne restons pas dans les mémoires comme la génération qui aura laissé la solution des deux États disparaître. Soyons au contraire celle qui aura choisi le courage plutôt que la prudence, la justice plutôt que l'inertie et la paix plutôt que les manœuvres politiques. Faisons en sorte d'être la génération grâce à laquelle le processus aboutira.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Kaag de son exposé.

Je donne maintenant la parole au docteur Sidhwa.

Le docteur Sidhwa (*parle en anglais*) : Je suis le docteur Feroze Sidhwa. Je suis un chirurgien des États-Unis, spécialiste de la traumatologie et des soins intensifs, et j'exerce à Stockton, en Californie. Je me présente aujourd'hui devant le Conseil de sécurité pour parler de la bande de Gaza, où je me suis porté volontaire à deux reprises depuis le 7 octobre 2023 : d'abord à l'Hôpital européen, du 25 mars au 8 avril 2024, et tout récemment, à l'hôpital Nasser, du 6 mars au 1^{er} avril. Les deux établissements se trouvent dans la ville de Khan Younés.

Je ne suis ni un décideur, ni un homme politique. Je suis un médecin venu témoigner du fait qu'un système de santé est en train d'être détruit délibérément, que mes collègues sont pris pour cible et qu'un peuple est en train d'être effacé de la carte. La

Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé proclame que la santé de tous les peuples est une condition fondamentale de la paix du monde et de la sécurité et qu'elle dépend de la coopération la plus étroite des individus et des États. C'est une notion qui me tient à cœur et c'est pourquoi je me porte volontaire pour aller dans les zones de conflit, d'Haïti à Gaza en passant par l'Ukraine.

À Gaza, j'ai opéré dans des hôpitaux sans conditions stériles, sans électricité et sans anesthésie. Les interventions chirurgicales se déroulaient sur des sols encombrés et sales. Des enfants sont morts, non pas parce que leurs blessures étaient telles qu'ils n'avaient aucune chance de survivre, mais parce que nous manquions de sang, d'antibiotiques et des fournitures les plus élémentaires, que l'on peut se procurer facilement dans n'importe quel grand hôpital partout ailleurs dans le monde. Je n'ai pas vu ni soigné un seul combattant pendant les cinq semaines que j'ai passées à Gaza. Mes patients étaient des enfants de 6 ans avec des éclats d'obus dans le cœur et des balles dans le cerveau, ainsi que des femmes enceintes dont le bassin avait été brisé et dont le fœtus avait été coupé en deux alors qu'il était encore dans l'utérus. Lors d'événements ayant entraîné un lourd bilan humain, alors qu'une pluie de feu et de mort s'abattait partout autour de nous, des mères réfugiées à l'hôpital faisaient cuire du pain sur des plaques chauffantes dans le service des urgences.

Les fondements de la vie à Gaza, la famille, la santé et la communauté, ont été détruits. Le système médical n'a pas failli à ses obligations, il a été systématiquement démantelé dans le cadre d'une campagne militaire prolongée qui a délibérément violé le droit international humanitaire. Désormais, les civils ne meurent pas seulement en raison des frappes aériennes incessantes, mais aussi en raison de malnutrition aiguë, de sepsis, de froid et de désespoir. Durant mon deuxième séjour à Gaza, j'ai constaté une forte dégradation de l'état de santé des patients, due non seulement aux blessures, mais aussi à l'aggravation de la faim et de la malnutrition qui affaiblit leur corps, ralentit la cicatrisation de leurs blessures et rend leur survie beaucoup plus incertaine.

N'oublions pas qu'il s'agit d'une catastrophe d'origine humaine. Elle est entièrement évitable. Y participer ou laisser faire est un choix. Elle résulte de la privation délibérée des conditions nécessaires à la vie que sont la nourriture, un abri, l'eau et des médicaments. Prévenir un génocide, c'est refuser que ces atrocités deviennent la norme. C'est refuser de déshumaniser les Palestiniens et d'en parler en termes de calories comptabilisées ou de nombres de camions déplacés. Nous constatons aujourd'hui que ce mode de pensée a provoqué une crise de la dignité humaine, avec un peuple entier à la limite de la survie.

Le 18 mars, Israël a violé le cessez-le-feu. Ce jour-là, j'ai été témoin de l'événement qui a fait le plus grand nombre de victime de ma carrière au sein de l'hôpital Nasser. Au total, 221 patients victimes de traumatismes sont arrivés en une matinée, dont 90 étaient morts à l'arrivée et près de la moitié étaient des enfants gravement blessés. Aucun système de santé au monde n'aurait pu y faire face, et encore moins un système assiégé et privé de fournitures. Les hôpitaux sont censés être des sanctuaires. Le personnel de santé et les secouristes sont censés être protégés. Les enfants sont censés être protégés. À Gaza, ces protections ont tout simplement disparu. Chaque jour, la distinction entre combattant et civil s'efface. La plupart de mes patients étaient des enfants préadolescents, dont le corps avait été brisé par des explosifs et déchiré par des éclats de métal. Beaucoup sont morts, et ceux qui ont survécu ont découvert à leur réveil que toute leur famille avait disparu.

L'année dernière, j'ai publié dans le *New York Times* une enquête menée auprès de 65 professionnels de la santé américains ayant servi à Gaza. Quatre-vingt-trois pour cent d'entre eux ont déclaré avoir vu des enfants qui avaient reçu une balle dans la tête ou dans la poitrine. Personnellement, j'ai traité 13 cas de ce type au cours des deux semaines que j'ai passées à l'hôpital européen. Selon la War Child Alliance,

près de la moitié des enfants de Gaza sont suicidaires. Ils se demandent pourquoi ils ne sont pas morts avec leur sœur, leur mère, leur père — ce n'est pas par extrémisme, mais à cause du chagrin qu'ils ressentent, un chagrin insoutenable. Je me demande si les membres du Conseil ont déjà rencontré un enfant de 5 ans qui ne veut plus vivre, ou s'ils peuvent imaginer une société dans laquelle un si grand nombre de jeunes enfants pensent la même chose. Ce qui m'étonne, ce n'est pas que certains enfants à Gaza aient perdu le goût de vivre, mais que d'autres s'accrochent encore à l'espoir. Mes amis palestiniens, des professionnels de la santé pour la plupart, ne parlent plus de résilience ni même de survie. Les parents mémorisent les vêtements que portent leurs enfants au cas où ils auraient à identifier leur dépouille plus tard. Ils prient pour avoir un morceau de pain à donner à leurs enfants avant de dormir, afin qu'ils meurent un peu moins affamés s'ils sont tués pendant la nuit. Parallèlement, mes amis israéliens et américains se disent horrifiés par les actions commises en leur nom. Nous sommes nombreux à ne pas comprendre comment nos gouvernements continuent d'armer cette destruction insensée. Mais les membres du Conseil ont le pouvoir d'y mettre un terme.

Je suis ici parce que j'ai vu de mes propres yeux la situation à Gaza, en particulier celle des enfants, et je ne peux pas faire semblant de ne pas l'avoir vue. Les membres ne peuvent pas non plus feindre l'ignorance. J'exhorte le Conseil, et surtout mon propre gouvernement, à prendre de toute urgence les mesures exécutoires suivantes.

Premièrement, il faut exiger un cessez-le-feu immédiat et permanent, y compris l'arrêt de tous les transferts d'armes vers toutes les parties au conflit, et imposer des sanctions ciblées et légitimes à Israël.

Deuxièmement, il faut exiger la réouverture de tous les points de passage de Gaza et garantir des évacuations sanitaires sans entrave, y compris vers les hôpitaux de Cisjordanie et de Jérusalem-Est, où les patients palestiniens peuvent être soignés par des médecins palestiniens, en garantissant un retour à Gaza en toute sécurité.

Troisièmement, il faut garantir un accès humanitaire durable à l'ensemble de la bande de Gaza, permettant l'acheminement de toutes les fournitures de base, abris, nourriture, eau, carburant et fournitures médicales, à toutes les personnes dans le besoin.

Quatrièmement, il faut rejeter fermement et expressément l'instrumentalisation et la politisation de l'aide qu'incarne la Gaza Humanitarian Foundation (Fondation humanitaire de Gaza), dont le Directeur exécutif, un vétéran du Corps des Marines des États-Unis, a annoncé publiquement sa démission dimanche, invoquant le non-respect des principes humanitaires par la Fondation. Nous devons affirmer notre soutien aux mécanismes de l'ONU existants, soutenir l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, et veiller à ce que les organisations non gouvernementales qui possèdent l'expertise nécessaire pour atteindre les personnes dans le besoin et leur fournir des soins spécialisés bénéficient d'un accès total et sans entrave.

Cinquièmement, il faut faciliter la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages.

Sixièmement, il faut faciliter la libération immédiate et inconditionnelle de tous les professionnels de santé, y compris le docteur Hussam Abu Safiya, qui est détenu par Israël depuis plus de 150 jours.

Septièmement, il faut faire appliquer sans délai la Charte des Nations Unies et agir maintenant pour prévenir un génocide.

Un jour, les rescapés de Gaza pourront dresser la liste de toutes les promesses creuses qui ont été faites par les membres du Conseil alors que leurs blessures s'aggravaient et que les pertes humaines se multipliaient. Si le Conseil reste silencieux et n'agit pas maintenant, cette liste prouvera que le monde n'a pas su répondre à

l'urgence et que notre conscience collective s'est effondrée. J'implore les membres de s'acquitter de la tâche qui leur a été confiée en protégeant la paix et la sécurité internationales et en prévenant les dommages irréversibles. Les mesures que j'ai mentionnées sont le minimum nécessaire. Je demande au représentant de mon gouvernement d'entendre la voix de la majorité des Américains, qui réclament la même chose. Si la situation perdure, il n'y aura plus de médecins palestiniens, plus personne pour soigner les malades et les blessés. Il ne restera plus de Palestiniens pour reconstruire le système de santé. Une génération est en train de disparaître sous nos yeux et des personnes sont condamnées à mourir de faim, de maladie et de désespoir, des morts qui pourraient être facilement évitées.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le docteur Sidhwa de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Kelley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Coordinatrice spéciale par intérim Kaag et le docteur Sidhwa de leurs exposés.

Je voudrais tout d'abord exprimer mes condoléances à la suite des meurtres tragiques des fonctionnaires de l'ambassade d'Israël Yaron Lischinsky et Sarah Milgrim, citoyenne américaine, lors d'une réception organisée par la communauté juive la semaine dernière à Washington. Yaron et Sarah ont été assassinés pour la seule raison que l'assaillant voulait tuer des Juifs. C'est horrible et honteux. Nous pouvons et devons faire mieux pour lutter contre la montée répugnante de l'antisémitisme à travers le monde. Puisse leur mémoire être une bénédiction.

J'estime qu'il convient de noter que le dernier message publié par Yaron sur le média social X avant d'être assassiné parlait de l'antisémitisme au sein de l'ONU. Il accusait plus particulièrement le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, Tom Fletcher, de diffuser des mensonges antisémites. Lorsqu'il s'est adressé au Conseil de sécurité le 13 mai (voir S/PV.9914), le Secrétaire général adjoint Fletcher a employé des termes invoquant l'accusation de génocide portée contre Israël. La semaine dernière, il a affirmé que 14 000 bébés étaient sur le point de mourir dans les 48 heures, ce qui est un mensonge éhonté. Ce genre de remarques est absolument inacceptable de la part d'un fonctionnaire dans sa position.

La semaine dernière, Yaron et Sarah ont été assassinés simplement pour avoir participé à un événement organisé pour de jeunes Juifs. L'ironie du sort est qu'il y était question de trouver des moyens d'acheminer de l'aide à Gaza, mais cela n'a pas d'importance : ils ont été pris pour cible en raison de ce qu'ils étaient. Les États-Unis travaillent sans relâche pour faire libérer les otages et mettre fin à cette guerre, qui a été brutalement déclenchée par le Hamas. Pourtant, dans les moments les plus délicats, certains États Membres refusent toujours de condamner le groupe terroriste responsable. Sans parler du fait que les otages sont ainsi mis en danger, cela condamne en fait une nouvelle génération de civils à Gaza à rester sous le contrôle du Hamas. De leur côté, les États-Unis poursuivront leurs efforts pour parvenir à un accord diplomatique qui permette de libérer les otages. Le Hamas continue de rejeter les propositions des États-Unis, du Qatar et de l'Égypte qui permettraient de libérer les 58 otages restants, qui sont cruellement détenus depuis 600 jours désormais, et de ramener le calme à Gaza. Chaque jour, le Hamas démontre le peu de cas qu'il fait des Palestiniens qu'il prétend représenter, tout en réprimant violemment les manifestations contre son régime barbare et en détournant l'aide destinée aux civils.

Les États-Unis soutiennent pleinement Israël et son droit de se défendre. Si nous voulons aller de l'avant, le Hamas doit être vaincu. Comme l'a dit le Secrétaire d'État Rubio, s'il reste une braise, elle provoquera un autre incendie. Il ne saurait y avoir de paix ou de prospérité à Gaza tant que le Hamas la gouverne par la force. Le Conseil doit faire pression sur le Hamas pour qu'il dépose les armes, quitte la bande de Gaza

et libère les Palestiniens de Gaza de sa tyrannie. Éviter au Hamas de devoir rendre des comptes ne fait que compromettre la sécurité d'Israël et prolonger les souffrances des Palestiniens. Le Hamas doit libérer immédiatement les otages, et notamment restituer les dépouilles des quatre Américains assassinés qu'il détient toujours, à savoir celles d'Itay Chen, de Gadi Haggai, de Judi Weinstein Haggai et d'Omer Neutra. Nous ne relâcherons pas nos efforts tant que tous les otages n'auront pas été ramenés de Gaza.

Soyons clairs : le Conseil doit appuyer les travaux des négociateurs. Les États-Unis soutiennent la fourniture d'une assistance aux civils de Gaza d'une manière qui ne permette pas au Hamas d'en bénéficier. Nous sommes favorables à la nouvelle initiative visant à reprendre l'acheminement de l'aide par l'intermédiaire des mécanismes déjà en place en attendant que le mécanisme de la Gaza Humanitarian Foundation (Fondation humanitaire de Gaza) soit pleinement opérationnel. La Fondation humanitaire de Gaza est une entité indépendante créée pour offrir un mécanisme sûr permettant d'acheminer l'aide directement aux personnes qui en ont besoin. Nous appelons l'ONU à travailler avec elle et Israël pour parvenir à des accords sur la façon de rendre le système opérationnel d'une manière qui convienne à tous, c'est-à-dire qui offre la possibilité de fournir de l'aide directement aux civils sans qu'elle soit détournée par le Hamas ou par d'autres groupes terroristes et criminels.

Les États-Unis appuieront un avenir pour la population gazaouite qui soit libéré du Hamas et riche en possibilités. Comme l'a souligné le Président Trump durant sa récente visite à Riyad, sous nos yeux, une nouvelle génération de dirigeants transcende les anciens conflits et les divisions éculées du passé, et forge un avenir où le Moyen-Orient est défini par le commerce, et non le chaos, où il exporte la technologie, et non le terrorisme, et où les peuples des différentes nations, religions et croyances construisent des cités ensemble.

Les États-Unis fourniront leur part d'efforts pour contribuer à forger cette nouvelle réalité aux côtés d'Israël et de leurs partenaires arabes. Toutefois, les États-Unis se tiennent aux côtés d'Israël et rejettent catégoriquement tout effort visant à reconnaître unilatéralement un État palestinien ou à imposer des conditions à Israël, ce qui constituerait une récompense absolument inadmissible pour l'odieuse attaque perpétrée contre Israël par le Hamas, qui a massacré et violemment enlevé des Israéliens et des Américains.

M. Bendjama (Algérie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier M^{me} Sigrid Kaag et le docteur Feroze Sidhwa de leurs exposés.

Je saisis cette occasion pour exprimer notre appui à M. Tom Fletcher à la suite de l'exposé qu'il a présenté la semaine dernière sur les souffrances du peuple palestinien à Gaza (voir S/PV.9921).

Le matin du vendredi 23 mai, le docteur Alaa Al-Najjar a quitté son domicile pour aller prendre son service à l'hôpital Nasser. Elle ne savait pas que ce serait la dernière fois qu'elle dirait au revoir à neuf de ses 10 enfants. La pédiatre qui avait passé sa vie à sauver des vies d'enfants est devenue une mère frappée par le deuil, contrainte d'identifier les corps calcinés de ses propres fils et filles. Les corps ont été amenés aux urgences par ses collègues, dans ces couloirs mêmes où elle avait autrefois donné de l'espoir à d'autres. Les enfants du docteur Al-Najjar s'appelaient Yahya, Rakan, Ruslan, Jubran, Eve, Revan, Saydeen, Luqman et Sidra. Tous ont été tués. L'aîné avait 12 ans ; le plus jeune, à peine 6 mois. C'étaient des enfants. Ce n'étaient pas des membres d'un centre de commandement et de contrôle du Hamas. Tandis que le docteur Al-Najjar enterre ses enfants, son mari, Hamdi, est toujours plongé dans un coma profond, et son fils Adam, âgé de 10 ans, est grièvement blessé à l'hôpital. Nous espérons qu'il survivra. Si Hamdi finit par se réveiller, que lui dira-t-elle ? Et lorsque Adam s'enquerra de ses frères et sœurs, quelle histoire pourra-t-elle lui raconter ?

Dans une autre scène horrificante, nous avons vu la jeune Ward Sheikh Khalil, une fillette de 6 ans, tenter de fuir les flammes qui engloutissaient son école, où elle avait trouvé refuge, après une frappe aérienne israélienne. Cet abri, censé protéger les civils déplacés, s'est transformé en four crématoire. Sa mère et ses frères et sœurs ont été tués. Son père s'accroche désormais à la vie. Personne à Gaza n'est épargné : ni les médecins, ni les femmes, ni les enfants, ni les personnes déplacées, pas même l'espoir lui-même.

Les chiffres ont perdu leur sens. À quoi bon dire que 18 000 enfants sont morts ? Ce ne sont pas seulement des chiffres, ce sont des vies, des rêves, des voix, des moments de jeu et des berceuses qui se sont éteints. Ils étaient la chaleur des foyers, la joie des salles de classe et le pouls des quartiers. L'armée israélienne les a tués délibérément, dans les bras de leurs mères, dans les salles de classe, dans les hôpitaux, dans les files d'attente pour acheter du pain, sous les escaliers et dans les tentes. Leur mort n'est pas un dommage collatéral, mais la conséquence d'un système qui considère les vies palestiniennes non pas comme des vies humaines, mais comme étant sacrificiables. Ce n'est pas un écho qui s'estompe, c'est un hurlement, et cette horreur doit cesser. Les survivants doivent pouvoir vivre. Le monde doit considérer ces enfants, les enfants palestiniens, les enfants de Gaza, comme ses propres enfants. Pour Ward, pour Alaa et pour les 18 000 autres qui n'ont jamais pu dire au revoir, nous devons agir.

Les condamnations ne suffisent plus. Nous devons agir maintenant. Depuis le 7 octobre 2023, Israël, Puissance occupante, a tué plus de 54 000 personnes. Leur nombre n'est plus de 53 000 mais de 54 000 aujourd'hui. Israël a blessé plus de 123 000 personnes. Rien que depuis le 18 mars, plus de 3 900 personnes ont été tuées et plus de 11 000 autres blessées. Combien d'autres personnes devront mourir avant que le Conseil de sécurité ne décide d'agir ? Combien d'orphelins devront encore errer dans les ruines de Gaza ? Combien de sang faudra-t-il encore verser avant que le Conseil ne reconnaisse que trop, c'est trop ? Mon pays, l'Algérie, assume ses responsabilités et est déterminé à pousser le Conseil à agir. Le temps de l'indécision est révolu.

L'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et la communauté internationale ont promis au peuple palestinien un État souverain, avec Al-Qods al-Charif pour capitale. Pourtant, trois décennies après la signature des Accords d'Oslo, le rêve d'un État palestinien s'évanouit sous les bottes de l'occupation israélienne et le silence de la communauté internationale. L'occupation israélienne persiste, enhardie par l'impunité et l'immunité. La violence des colons s'intensifie, et les colonies de peuplement s'étendent. Le territoire palestinien est englouti centimètre par centimètre, et les lieux saints sont profanés sous le regard du monde entier. Le système mondial, censé faire respecter la justice, est paralysé. Nous posons dès lors la question suivante : qu'attend-on des Palestiniens ? Doivent-ils continuer de sacrifier leurs enfants sur l'autel de l'inaction mondiale ? La communauté internationale croit-elle encore en la solution des deux États ?

Les Palestiniens, comme tout être humain, ont droit à la vie, à la dignité et à une patrie. Ils ne font pas exception. Nous devons régler ce conflit à la racine : il ne saurait y avoir de paix juste et durable sans la réalisation du droit du peuple palestinien à un État indépendant. Comme l'a déclaré le Président Abdelmadjid Tebboune :

« Nous devons agir avec détermination pour mettre fin à l'injustice historique persistante infligée au peuple palestinien et relancer en urgence le processus de paix, qui se trouve actuellement dans une impasse sans précédent. Il est impératif de contraindre la Puissance occupante à se conformer aux résolutions pertinentes de l'ONU et à honorer ses obligations ».

La solution est bien connue. Il est temps de l'appliquer.

M^{me} Lassen (Danemark) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de remercier la Coordinatrice spéciale par intérim Kaag et le docteur Sidhwa des exposés importants présentés ce matin qui donnent à réfléchir.

Le Conseil de sécurité n'a cessé d'examiner les effets dévastateurs immédiats d'événements préoccupants survenus récemment dans le Territoire palestinien occupé. Nous nous sommes penchés sur la situation humanitaire désastreuse à Gaza, où l'on a recensé plus de 53 000 morts, plus de 100 000 blessés et où l'ensemble de la population est au bord d'une famine d'origine humaine. En tant que membre d'une majorité écrasante de voix au sein du Conseil, le Danemark réaffirme une fois de plus que l'aide humanitaire doit être acheminée librement et à grande échelle à Gaza, conformément au droit international humanitaire et aux principes humanitaires. Nous nous sommes opposés à l'expansion de l'offensive militaire israélienne et nous avons demandé qu'il soit mis fin immédiatement à la guerre et que les otages soient libérés immédiatement et sans conditions. En Cisjordanie, nous avons demandé que l'on mette fin à la violence des colons et à la politique de colonisation illégale, qui s'est récemment accélérée à une vitesse sans précédent. Pourtant, nous continuons d'assister à des déplacements forcés, à des démolitions et à des restrictions à la liberté de circulation des Palestiniens.

Si nous condamnons les effets immédiats de ces événements, le Conseil est tenu de faire face à leurs répercussions à long terme sur la paix et la sécurité internationales. Je voudrais formuler trois observations à ce sujet.

Premièrement, les habitants de Gaza meurent de faim. La famine peut causer des dommages irréversibles, en particulier chez les enfants, qui pourraient en subir les effets tout au long de leur vie. Le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire prévient que 71 000 enfants âgés de moins de 5 ans et 17 000 femmes enceintes et allaitantes sont menacés de malnutrition aiguë. Nous soulignons qu'Israël doit prendre des mesures immédiates pour protéger le droit humain à la vie. Toutes les parties au conflit sont tenues de respecter le droit international humanitaire et l'obligation de protéger les civils, y compris les enfants palestiniens. Nous rappelons également que le droit à l'alimentation est un droit humain fondamental.

Deuxièmement, la guerre à Gaza a causé d'importants dégâts aux infrastructures civiles, ce qui a eu des effets dévastateurs sur l'éducation des enfants. Plus de 95 % des écoles de Gaza ont été endommagées et 660 000 enfants ne sont plus scolarisés et ont perdu jusqu'à 19 mois d'éducation. À Jérusalem-Est occupée, 800 autres élèves ont été contraints de quitter l'école au début du mois, après que les forces israéliennes ont imposé la fermeture de six écoles de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. La perte d'accès à l'éducation risque d'avoir des conséquences à long terme sur le bien-être et l'apprentissage des enfants. L'éducation est essentielle pour faire face au traumatisme de la guerre – le docteur Sidhwa nous a dit ce matin que la moitié des enfants de Gaza sont suicidaires – et pour acquérir les compétences qui leur permettront de reconstruire leur pays une fois le conflit terminé. Nous réaffirmons que les infrastructures civiles, telles que les écoles, doivent être protégées, notamment en s'abstenant de les utiliser à des fins militaires. Nous appelons à protéger le droit des enfants palestiniens à un apprentissage en toute sécurité.

Troisièmement, en Cisjordanie, Israël prend le contrôle d'une quantité record de terres palestiniennes, déplaçant des Palestiniens dans des enclaves isolées et rendant virtuellement impossible la création d'un futur État palestinien viable et d'un seul tenant. Nous rappelons que l'Union européenne a adopté des sanctions contre les colons extrémistes violents et nous encourageons les autres membres du Conseil à faire de même. Dernièrement, nous avons également pris note de la décision préoccupante du Gouvernement israélien d'établir un cadastre en zone C et de l'inscrire au nom de citoyens israéliens. Le Danemark réaffirme que toute tentative par Israël d'annexer des terres palestiniennes serait inacceptable et violerait le droit international.

En Israël, l'odieuse attaque terroriste commise par le Hamas a causé un traumatisme extrême et durable et a davantage éloigné les Israéliens et les Palestiniens. Nous condamnons de nouveau l'attaque terroriste barbare et la prise d'otages cruelle du Hamas, et nous exigeons une fois de plus la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages. Cumulés, ces faits ne contribuent aucunement à la réalisation de la paix et de la sécurité à long terme pour les Palestiniens et les Israéliens. Le Danemark reste fermement attaché à la sécurité d'Israël. Toutefois, on ne peut y parvenir au détriment des civils palestiniens et de leur droit de vivre dans la paix et la dignité. Je réitère donc les appels urgents lancés par le Danemark à Israël afin qu'il cesse son offensive militaire qu'il a intensifiée et permette immédiatement la reprise complète de l'aide humanitaire. L'ONU et les organisations humanitaires doivent être autorisées à travailler de manière indépendante et impartiale pour sauver des vies innocentes. Nous ne pouvons passer sous silence les effets dévastateurs immédiats des événements récents ni leurs conséquences à long terme sur les générations futures de Palestiniens et sur la viabilité de la solution des deux États. Le Danemark maintient que la solution des deux États est la seule voie viable pour parvenir à une paix et une stabilité permanentes au Moyen-Orient. Nous attendons avec intérêt la prochaine Conférence internationale de haut niveau pour le règlement pacifique de la question de Palestine et la mise en œuvre de la solution des deux États.

M. Žbogar (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je remercie la Coordonnatrice spéciale par intérim Kaag de l'exposé et des demandes qu'elle présentés aujourd'hui. Je tiens également à remercier le docteur Sidhwa de son témoignage et du travail qu'il accomplit à Gaza.

Nous avons affirmé à maintes reprises être à court de mots, mais nous ne pouvons pas répéter ces phrases à l'infini. Au début de notre mandat au Conseil de sécurité, j'ai demandé à mon équipe d'éviter d'incorporer à nos déclarations de longues explications sur la situation sur le terrain. Cette tâche revient aux intervenants, qui nous informent une fois par semaine, voire plus souvent, de l'évolution de la situation, et ici à l'ONU et au Conseil de sécurité, je pense que nous avons la chance, le privilège et l'honneur d'entendre les meilleurs intervenants qui peuvent nous décrire la situation sur le terrain, de la Coordonnatrice spéciale par intérim Kaag au Secrétaire général adjoint Fletcher en passant par les représentants de la société civile, comme le docteur Sidhwa aujourd'hui. Notre rôle n'est pas de contredire les intervenants ou leur message, mais plutôt de réagir à ce message. Notre rôle consiste à prendre position, à tenir compte des exposés, à examiner attentivement les positions des autres et à réfléchir aux possibilités qui s'offrent au Conseil pour réagir aux menaces à la paix et à la sécurité internationales.

Ma déclaration peut être résumée en un mot et une phrase. Le mot est « responsabilité », et la phrase est « nous avons la responsabilité de protéger les civils à Gaza ». Brûler des tentes, frapper des écoles transformées en abris, déplacer constamment les civils, provoquer la faim, fermer des hôpitaux et supprimer des services essentiels constituent de graves violations du droit international humanitaire et du droit des droits humains qui font que des milliers de civils peinent à survivre. Alors qu'il est devenu impossible de dresser la liste de toutes les formes de cruauté, il est de plus en plus évident que nous ne devons pas garder le silence et que nous devons agir.

Nous avons clairement la responsabilité de protéger les civils. Compte tenu de l'alarme lancée dans le dernier rapport du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire et des informations qui circulent sur la faim à Gaza, nous continuons d'appeler à la levée immédiate du blocus de Gaza. Alors que le blocus total dure depuis plus de deux mois, nous devons être clairs sur le fait que le volume actuel de l'aide parvenant à Gaza n'est pas suffisant et qu'il est urgent d'acheminer une aide à grande échelle et de la distribuer en toute sécurité et sans entrave. Les points de passage doivent être ouverts, tous les couloirs possibles doivent être utilisés et

l'acheminement doit être facilité. Le passage en toute sécurité du personnel médical et des travailleurs humanitaires doit être garanti. Le temps presse. Nous réaffirmons que tous les acteurs qui fournissent une aide humanitaire doivent respecter le droit international humanitaire et les principes humanitaires d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Nous exprimons à nouveau nos vives préoccupations quant au nouveau modèle de distribution de l'aide. Nous saluons le Plan coordonné par l'Organisation des Nations Unies pour la reprise des livraisons d'aide humanitaire à Gaza et, comme l'a clairement indiqué la Haute Représentante de l'Union européenne Kallas dans sa déclaration d'aujourd'hui, nous soulignons le rôle indispensable de l'ONU dans la distribution de l'aide humanitaire. Pendant le cessez-le-feu, l'ONU a prouvé qu'elle pouvait accomplir sa mission si on l'y autorisait.

Nous avons clairement la responsabilité d'agir. C'est pourquoi la Slovénie appuie pleinement les efforts déployés par l'Égypte, le Qatar et les États-Unis pour trouver une solution négociée en vue d'un cessez-le-feu à Gaza. Nous appelons toutes les parties à y participer de bonne foi. À ce titre, la Slovénie appuie fermement la Conférence internationale de haut niveau pour le règlement pacifique de la question de Palestine et la mise en œuvre de la solution des deux États, qui doit se tenir en juin sous la présidence de la France et de l'Arabie saoudite. Mais nous pensons que ces efforts doivent aller de pair avec une action du Conseil de sécurité. Le temps presse. Le Conseil doit être clair et exiger sans ambiguïté un accès humanitaire sans entrave, et nous appuyons une action urgente de sa part. Nous espérons qu'il fera preuve d'unité dans le vote sur le projet de résolution humanitaire qui fait actuellement l'objet de discussions entre les membres élus.

Le silence n'est pas une option.

M. Bonnafont (France) : La France remercie la Coordonnatrice spéciale M^{me} Sigrid Kaag et le docteur Feroze Sidwha pour leurs exposés, qui viennent nous rappeler le calvaire des populations civiles de Gaza.

La France n'oubliera jamais les atroces attaques terroristes du 7 octobre 2023. Les otages encore à Gaza aux mains du Hamas et d'autres groupes terroristes doivent être libérés et, le Ministre de l'Europe et des affaires étrangères de la France l'a rappelé ici-même (voir S/PV.9907), le Hamas ne fait pas et ne doit pas faire partie de la solution à Gaza. Il doit être désarmé et il doit être politiquement neutralisé. Mais la population civile de Gaza n'est pas le Hamas et elle subit une situation humanitaire désastreuse face à laquelle le Conseil doit agir en continuant à exiger d'Israël qu'il se conforme à ses obligations en vertu du droit international humanitaire. Le Conseil doit agir et adopter une résolution humanitaire.

Premièrement, toutes les entraves à l'entrée et à l'acheminement de l'aide humanitaire et toutes les restrictions sur les quantités et la composition de celle-ci doivent être levées. Les quantités extrêmement restreintes entrées ces derniers jours ne permettent pas de répondre aux besoins des populations, a fortiori après 11 longues semaines de blocus total. Les images de personnes affamées prenant d'assaut des camions et des points de distribution de l'aide en sont une illustration tragique. Des dizaines de tonnes d'aide financées par la France et d'autres pays ne peuvent être acheminées à Gaza. C'est inacceptable.

Deuxièmement, nous réitérons notre plein soutien à l'ONU et à ses partenaires humanitaires, qui ont prouvé leur capacité à acheminer l'aide, dans le plein respect des principes humanitaires. Nous saluons le plan annoncé le 16 mai, qui renforce les garde-fous contre les risques de détournement de l'aide. Nous appelons à ce titre Israël à permettre le plein accès des personnels des Nations Unies à Gaza afin de vérifier la délivrance de l'aide humanitaire, comme le prévoit la résolution 2720 (2023). Je le répète, nous apportons notre soutien à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, au

Secrétaire général adjoint Tom Fletcher et à ses services, à l'ensemble des agences, fonds, programmes, organisations du système des Nations Unies, engagés sur le terrain pour témoigner honnêtement, impartialement et agir en humanité.

Nous demandons à Israël de permettre à l'ONU et à ses partenaires humanitaires d'opérer en toute sécurité. La mise en place d'un système alternatif qui ne respecte ni le droit international ni ses principes humanitaires et engendrerait des déplacements forcés de populations n'est tout simplement pas acceptable. La journée d'hier a montré de façon criante les limites du dispositif mis en place par Israël. La France rappelle en outre sa ferme opposition à tout projet d'occupation permanente par Israël de la bande de Gaza et de déplacement forcé de la population. Ces violations graves du droit international mèneraient à une impasse absolue. En outre, la protection des populations et infrastructures civiles fait pleinement partie des obligations d'Israël au titre des Conventions de Genève. Les frappes répétées sur les écoles, les hôpitaux et les habitations civiles sont inacceptables et doivent cesser.

Il est urgent qu'Israël cesse ses opérations militaires et qu'un cessez-le-feu permanent soit établi à Gaza. La France appelle les parties à revenir au plein respect de l'accord de cessez-le-feu et salue les efforts des États-Unis, du Qatar et de l'Égypte pour faciliter les pourparlers. Je le réitère, nous sommes solidaires sans faille avec les familles de tous les otages, qui doivent être libérés sans délai. Nous réaffirmons le droit des Israéliens de vivre en sécurité et condamnons les récentes attaques houthistes.

Mais l'urgence, c'est de construire une alternative à la guerre pour les Palestiniens et les Israéliens, une alternative fondée sur la solution à deux États et la satisfaction des aspirations légitimes des deux peuples palestiniens et israéliens tout autant à avoir un État et à vivre en paix et en sécurité. La France remercie les États Membres de leur mobilisation lors de la réunion préparatoire du 23 mai, en particulier ceux qui ont accepté la responsabilité de groupes de travail. Il faut maintenant prendre des engagements concrets, politiques, financiers et matériels, pour préserver la solution à deux États dans la perspective de la conférence qu'avec l'Arabie saoudite, la France coprésidera du 17 au 20 juin, conférence internationale convoquée à la demande de l'Assemblée générale en soutien à la solution à deux États ici à New York. Le Ministre de l'Europe et des affaires étrangères l'a rappelé, la France souhaite que cette conférence permette d'avancer conjointement sur la paix, la sécurité d'Israël et de la Palestine, la reconnaissance de la Palestine comme État, la normalisation et l'intégration régionales, le désarmement du Hamas et la rénovation de la gouvernance palestinienne.

M^{me} Rodrigues-Birkett (Guyana) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la séance d'aujourd'hui. Je remercie également la Coordinatrice spéciale par intérim Kaag de son exposé complet et j'ai écouté attentivement le témoignage émouvant du docteur Sidhwa.

Il y a environ deux semaines, le Secrétaire général adjoint Tom Fletcher nous a présenté un exposé qui avait l'effet d'une douche froide. Il nous a demandé de réfléchir sérieusement à l'héritage que le Conseil de sécurité laisserait en ce qui concerne ce qui se passe actuellement à Gaza (voir S/PV.9914). Aujourd'hui, nous avons à nouveau entendu des appels similaires de la part de la Coordinatrice spéciale par intérim Kaag et du docteur Sidhwa, alors même que la situation continue de s'aggraver de manière inimaginable. Personne ne devrait être contraint de vivre dans les circonstances effroyables que connaissent les Palestiniens de Gaza depuis le 7 octobre 2023. Le Conseil doit prendre des mesures urgentes et fondées sur des principes en réponse à la situation grave qui a été imposée aux Palestiniens de Gaza.

Alors que les efforts se poursuivent pour parvenir à un retour au cessez-le-feu entre Israël et le Hamas, le Guyana estime que tout accord de paix conclu devrait comporter au moins trois garanties.

Premièrement, les Palestiniens ne doivent pas être contraints de renoncer à leurs droits en échange de la paix. En particulier, ils ne doivent pas être contraints de renoncer à leur patrie. Le choix entre la poursuite de l'offensive israélienne et le déplacement forcé est un faux choix.

Deuxièmement, tout accord de paix doit respecter scrupuleusement le droit international. La guerre à Gaza a créé, ou s'est accompagnée de tentatives de créer, des précédents qui constituent des violations flagrantes du droit international, en particulier du droit international humanitaire. Rappelons par exemple les restrictions imposées à l'ONU et aux travailleurs humanitaires. Les lois adoptées par la Knesset visant l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient en sont la preuve. Rappelons également le blocus continu de l'aide imposé par Israël et le mécanisme qu'il propose pour l'acheminement de l'aide sous le contrôle de son armée.

Troisièmement, la protection et le bien-être des civils doivent rester la considération première dans tout accord de paix.

La situation à Gaza continue de s'aggraver de manière inimaginable, comme l'a décrit la Coordonnatrice spéciale. Nous sommes particulièrement préoccupés par l'intensification des frappes sur les tentes, les bâtiments résidentiels, les écoles et les hôpitaux bondés, ainsi que par la destruction méthodique de quartiers entiers. Les ordres d'évacuation constants et la militarisation de la majeure partie de la bande de Gaza sont tout aussi inquiétants. Rien ne peut justifier un tel niveau de violence contre les civils, parmi lesquels se trouvent des enfants et des bébés.

Le blocus de l'aide, imposé le 2 mars, a gravement entravé les efforts humanitaires qui avaient été facilités par l'accord de cessez-le-feu. Tout en prenant note de la récente levée de certaines restrictions par les responsables israéliens, nous relevons dans le même temps que certaines mesures limitent considérablement la capacité des travailleurs humanitaires de tirer parti de ce léger répit. Nous avons notamment constaté des problèmes d'insécurité, des retards dans l'octroi des autorisations pour la coordination ainsi que la mise à disposition par les forces israéliennes d'itinéraires inappropriés, car non viables pour l'acheminement de marchandises. Tous ces obstacles sont d'origine humaine. Nous demandons à Israël de respecter ses obligations juridiques internationales concernant l'accès de la population civile de Gaza aux biens et aux services essentiels. L'acheminement de l'aide doit obéir aux principes humanitaires d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Le Guyana exprime une nouvelle fois sa confiance dans la capacité de l'ONU et de ses partenaires d'acheminer l'aide à l'échelle nécessaire dans toute la bande de Gaza, si la Puissance occupante leur en donne la possibilité. L'ONU a toujours montré qu'elle était prête à acheminer de l'aide à Gaza chaque fois que l'occasion s'en est présentée.

Par ailleurs, la situation en matière d'insécurité alimentaire à Gaza est extrêmement préoccupante, de nombreux Palestiniens subissant ce qu'ils décrivent comme une condamnation à une mort lente. Le témoignage de travailleurs humanitaires à Gaza selon lequel les Palestiniens préfèrent mourir d'une frappe aérienne plutôt que de souffrir du manque de nourriture et de mentir à leurs enfants à propos de leur prochain repas constitue un sévère réquisitoire contre ceux qui poussent des civils innocents à ce type de choix.

Il ne nous a pas échappé que pendant qu'ont lieu des négociations, dont nous nous félicitons, sur un accord nucléaire visant à éviter la destruction potentielle d'un autre pays, d'autres armes sont utilisées contre le peuple palestinien et entraînent sa destruction. Malheureusement, notre réponse est inadaptée face aux agissements des Forces de défense israéliennes. Ce qui est encore plus alarmant, c'est que les images du massacre des Palestiniens sont diffusées en direct à travers le monde et que nous ne faisons rien pour l'arrêter. Les générations futures porteront à juste titre

un jugement sévère à notre égard – nous qui avons vu les tentatives d’anéantissement de tout un peuple mais qui n’avons pas agi. Le Conseil a la possibilité d’agir maintenant. Cela ne peut plus durer.

À la lumière de ce qui précède, le Guyana se doit de réitérer les appels suivants.

Premièrement, nous appelons à un cessez-le-feu immédiat, inconditionnel et permanent à Gaza, conformément à la résolution 2735 (2024). Rien ne saurait justifier le châtimement collectif infligé au peuple palestinien, et il est clair que les objectifs militaires fixés par Israël ne peuvent être atteints sans conséquences graves pour les civils.

Deuxièmement, le Guyana réitère son appel à la libération de tous les otages détenus à Gaza, ainsi que de tous les Palestiniens détenus par Israël sans inculpation. La prise d’otages est un crime de guerre, et tous les responsables doivent rendre des comptes.

Troisièmement, le Guyana lance un appel à Israël pour qu’il lève intégralement le blocus de l’aide humanitaire à Gaza et permette à l’ONU et à ses partenaires de mener leur action vitale. En vertu du droit international humanitaire, Israël est tenu de s’acquitter de ses obligations à l’égard des civils, ce que la Cour internationale de Justice a réaffirmé.

Enfin, le Guyana appelle le Conseil de sécurité et l’ensemble de la communauté internationale à s’employer d’urgence à raviver la solution des deux États, seule solution juste et globale à la question de Palestine.

M. Osman (Somalie) (*parle en anglais*) : Nous remercions la présidence d’avoir organisé cette séance qui arrive à point nommé, au vu de l’aggravation de la crise humanitaire dans les territoires palestiniens occupés. Nous remercions M^{me} Sigrid Kaag de son exposé et des efforts qu’elle a déployés en tant que Coordinatrice spéciale pour le processus de paix au Moyen-Orient par intérim. Nous remercions également le docteur Feroze Sidhwa de son exposé.

Nous restons gravement préoccupés par la situation humanitaire désastreuse à Gaza, où l’escalade militaire en cours met en péril la survie même de la population. Il n’y a tout simplement aucun endroit sûr à Gaza pour les civils.

Les récentes informations faisant état d’un risque de famine, de déplacements forcés et de la destruction d’infrastructures vitales sont profondément affligeantes. Cette crise, qui est entièrement d’origine humaine et pourrait être évitée, est aggravée par le refus persistant d’accès à l’aide vitale.

La Somalie condamne fermement les restrictions actuellement imposées à l’accès humanitaire et appelle à l’acheminement immédiat, sûr et sans entrave de l’aide dans l’ensemble de la bande de Gaza. Tous les points de passage, y compris Rafah et Kerem Shalom, doivent être rouverts et le droit international humanitaire doit être respecté sans exception aucune.

Nous sommes également inquiets de la pression croissante qui pèse sur l’Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et réaffirmons notre plein appui au rôle essentiel qu’il joue au service des réfugiés palestiniens. Les tentatives visant à délégitimer l’Office ou à le priver de fonds sont une menace non seulement pour les droits des réfugiés, mais aussi pour la stabilité générale de la région.

Nous sommes également préoccupés par la poursuite des activités de peuplement et par les violences de colons contre les civils en Cisjordanie, ainsi que par l’érosion du statu quo juridique et historique de Jérusalem. Les droits du peuple palestinien, y compris son droit à l’autodétermination, au retour dans sa patrie et au statut d’État, ne peuvent faire l’objet de négociations ou de retards.

Le mépris flagrant des décisions contraignantes de la Cour internationale de Justice, notamment des mesures conservatoires indiquées en janvier et en mars, constitue un défi direct à l'ordre juridique international. Israël, en tant que Puissance occupante, a des responsabilités juridiques en vertu du droit international humanitaire, en particulier la quatrième Convention de Genève. Ces obligations ne sont pas facultatives ; elles sont contraignantes et doivent être appliquées. Les attaques contre les civils, l'obstruction de l'aide humanitaire, la prise pour cible des installations médicales et l'utilisation de la famine comme arme de guerre exigent des enquêtes indépendantes et des voies de recours judiciaires crédibles.

Les conséquences de la poursuite du conflit ne se limitent pas à Gaza. La crise a déclenché une instabilité régionale généralisée, qui exacerbe les tensions au Moyen-Orient. La situation risque de dégénérer en un affrontement à plus grande échelle qui aurait de lourdes conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Le Conseil ne peut garder le silence alors que des vies innocentes sont emportées et que les normes humanitaires sont violées. Nous appelons à un cessez-le-feu immédiat, inconditionnel et permanent et au rétablissement complet de l'accès humanitaire dans toute la bande de Gaza.

La Somalie soutient tous les efforts diplomatiques crédibles de désescalade et de règlement du conflit, notamment la conférence internationale de la paix coorganisée par l'Arabie saoudite et la France, qui se tiendra prochainement.

Nous exhortons la communauté internationale à saisir cette occasion et à relancer un processus politique sérieux en vue de parvenir à une paix juste et durable, qui garantisse la création d'un État palestinien indépendant et souverain ayant pour capitale Al-Qods al-Charif, conformément au droit international et aux résolutions pertinentes des organes de l'ONU.

Pour terminer, ma délégation réaffirme être déterminée à œuvrer aux côtés des autres membres du Conseil et des partenaires régionaux pour faire respecter le droit international, défendre les principes humanitaires et promouvoir les droits légitimes du peuple palestinien.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie la Coordinatrice spéciale par intérim Kaag et le docteur Sidhwa de leurs exposés aujourd'hui, qui brossent un tableau catastrophique. Je leur rends hommage, ainsi qu'à leurs collègues humanitaires et agents de santé qui œuvrent sans relâche pour apaiser les souffrances humaines.

Je ferai trois observations.

Premièrement, le Royaume-Uni a toujours soutenu le droit d'Israël de se défendre. Le Hamas lui a fait subir une odieuse attaque le 7 octobre 2023, et une épreuve inimaginable a été infligée aux otages. Nous renouvelons notre appel à les libérer immédiatement et sans condition et à faire en sorte que les responsables rendent des comptes. Mais comme l'a dit le Premier Ministre britannique, nous nous opposons fermement à ce que le Gouvernement israélien intensifie son action militaire à Gaza, qui est totalement disproportionnée. C'est un cessez-le-feu immédiat, et non une nouvelle effusion de sang, qui permettra d'obtenir la libération des otages et de mettre fin au cycle sans fin de la violence.

Deuxièmement, nous l'avons encore entendu aujourd'hui : le niveau de souffrance humaine à Gaza est intolérable. Les civils sont affamés, déplacés et traumatisés. L'ONU avait mis en garde contre les risques liés au plan d'acheminement de l'aide du Gouvernement israélien. Hier, à Rafah, nous avons vu cet avertissement se concrétiser : la Gaza Humanitarian Foundation (Fondation humanitaire de Gaza) a perdu le contrôle de son centre de distribution et de nombreuses victimes ont été signalées, tandis que ceux qui cherchent désespérément de l'aide sont plongés dans une

immense détresse. *A contrario*, l'ONU a élaboré un plan clair pour distribuer une aide vitale à l'échelle requise. Il est assorti de mesures robustes pour veiller à ce que l'aide ne soit pas détournée. De courageux agents humanitaires se tiennent prêts à faire leur travail et 9 000 camions sont en attente à la frontière.

Notre message au Premier Ministre Nétanyahou est clair : laissez entrer l'aide et permettez à l'ONU d'agir, dès maintenant. Nous renouvelons notre appui à l'ONU, au Bureau de la coordination des affaires humanitaires et à tous ses organismes d'aide. Nous rejetons aussi l'intention inacceptable du Gouvernement israélien de prendre le contrôle de la bande de Gaza. Un déplacement forcé permanent fait infraction au droit international humanitaire.

Troisièmement, en Cisjordanie, les colons violents continuent d'agresser et de maltraiter les Palestiniens, contraignant des communautés entières à fuir. À Jérusalem, les visites provocatrices sur les Lieux saints et les propos incendiaires de ministres israéliens attisent les tensions. Le 20 mai, le Royaume-Uni a annoncé de nouvelles sanctions contre des individus et entités qui encouragent la violence contre les communautés palestiniennes en Cisjordanie. Nous continuerons d'agir contre ceux qui commettent ces atteintes.

Le Royaume-Uni ne renoncera pas à la solution des deux États. Nous continuerons de travailler en étroite collaboration avec la France, l'Arabie saoudite et tous nos partenaires pour que la conférence de juin soit couronnée de succès et nous rapproche de cet objectif.

Enfin, je voudrais, pour terminer, condamner les effroyables meurtres de Yaron Lischinsky et de Sarah Milgrim à Washington la semaine dernière et présenter mes condoléances à leurs familles et leurs collègues.

M. Alfaro de Alba (Panama) (*parle en espagnol*) : Le Panama se félicite de l'organisation de cette séance et remercie de leurs exposés M^{me} Sigrid Kaag, Coordinatrice spéciale pour le processus de paix au Moyen-Orient par intérim, et le docteur Feroze Sidhwa. Nous saluons la participation des représentants d'Israël, des Émirats arabes unis et de l'État observateur de Palestine, qui nous honorent de leur présence. Nous les remercions d'avance de leurs explications.

Le Panama suit avec une profonde inquiétude les témoignages et les images qui, tous les jours, montrent que Gaza et la Cisjordanie traversent une catastrophe humanitaire aux proportions dévastatrices. Nous renouvelons notre appel urgent à rétablir un cessez-le-feu immédiat qui facilite un accès sûr à une aide humanitaire vitale et la libération immédiate de tous les otages, dans la dignité et sans condition.

Le 7 octobre 2023 a marqué un tournant. Cette journée qui aurait dû être un jour comme les autres s'est transformée en cauchemar pour des centaines de familles israéliennes et s'accompagne de très lourdes conséquences. Les attaques, qui ont visé des kibboutz israéliens, des villes du pays et le festival de musique Nova, ont fait 1 200 morts parmi les civils israéliens innocents, dont de nombreux jeunes : 1 200 personnes sauvagement assassinées avec préméditation, et avec une cruauté délibérée injustifiable, sur le sol israélien. En outre, 251 personnes ont été enlevées et emmenées dans les tunnels obscurs de Gaza, arrachées à leurs foyers et à l'environnement qui leur offrait une sécurité. Voilà le bilan de ce massacre. La terreur a déferlé sans discernement, et la plaie qu'elle a ouverte ne s'est toujours pas refermée.

Nous tenons également à insister sur le drame silencieux des disparitions. Le sort de certains otages israéliens est toujours inconnu et de nombreux Palestiniens, y compris des enfants, sont encore sous les décombres ou sont détenus sans qu'aucune information claire ne soit disponible sur le lieu où ils se trouvent. Pour les uns comme pour les autres, ces disparitions génèrent une incertitude qui les empêche de faire leur deuil et perpétue leur détresse. Nous redisons notre soutien et notre solidarité à toutes les familles.

L'horreur déclenchée par le Hamas le 7 octobre n'était pas un épisode isolé, mais le début d'une spirale de violence qui se poursuit toujours et dont les civils endurent le plus gros des souffrances. Depuis cette date, la population palestinienne vit elle aussi sous une menace constante, prise au piège des feux croisés et des conséquences de décisions politiques et militaires qui n'ont que faire de la dignité humaine.

Depuis le ciel de Gaza, ce n'est plus l'espoir qui jaillit, mais le grondement incendiaire des bombes. Ce même ciel, que nos enfants, nièces, neveux et petits-enfants regardent avec joie et émerveillement lorsqu'ils font voler un cerf-volant ou voient passer un oiseau, est devenu pour des millions de personnes une semonce, un avertissement que la mort rôde et peut survenir à tout moment. Et sur le terrain, là où se trouvaient autrefois des écoles résonnant de voix d'enfants qui méritaient un avenir et des logements dignes d'où émanait l'odeur de pain fraîchement cuit, seules règnent les décombres, la faim et l'ombre menaçante d'un char de guerre.

Les enfants devraient connaître leurs années les plus heureuses mais leur environnement est désormais un champ de ruines ponctué de sirènes et d'explosions, sur lequel plane une menace constante générant des peurs que personne ne devrait avoir à ressentir. Plus de 53 000 Palestiniens ont été tués et des dizaines de milliers d'autres ont été blessés pendant ce conflit. Plus de 1,9 million de personnes ont été déplacées à Gaza, à plus de 10 reprises pour certaines. Quatre-vingt-un pour cent du territoire a été déclaré zone militarisée ou soumis à des ordonnances de déplacement. En Cisjordanie, les restrictions à la circulation, les démolitions et les violences ont encore aggravé une situation déjà intenable.

Le sort des enfants de Gaza est particulièrement alarmant. L'UNICEF a prévenu que plus de 70 000 enfants de moins de 5 ans pourraient être en situation de malnutrition aiguë, dont 14 000 souffriraient de malnutrition sévère. Beaucoup de ces enfants meurent déjà de causes totalement évitables.

Nous sommes préoccupés par l'effondrement quasi-total des services de base. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, seuls 19 des 36 hôpitaux de la bande de Gaza sont encore opérationnels, et au moins 94 % d'entre eux sont inopérants, endommagés ou partiellement ou totalement détruits. L'hôpital Kamal Adwan, un centre de traitement des cas de malnutrition sévère dans le nord de Gaza, a suspendu ses activités le 20 mai. Sur l'ensemble du territoire, il ne reste que 2 000 lits d'hôpitaux pour plus de 2 millions d'habitants.

Selon l'ONU, les cantines populaires parviennent à peine à distribuer 300 000 rations par jour, alors qu'il en faudrait plus de 2 millions. L'accès limité et fragmenté aux intrants de base, nourriture, médicaments et eau potable, ne doit pas devenir la norme.

Nous notons avec une vive inquiétude les faits survenus hier, lorsqu'un centre de distribution qui venait d'être mis en place a été débordé face au chaos provoqué par une population palestinienne souffrant désespérément de la faim. Ces événements mettent en évidence les limites d'une telle solution et soulignent l'urgence d'améliorer la coordination, avec la participation des organismes des Nations Unies, pour assurer un accès sûr et une distribution plus efficace et plus large de l'aide humanitaire. Tout effort humanitaire doit être régi par les principes de neutralité, d'impartialité et d'indépendance, afin de garantir que l'aide parvienne à ceux qui en ont le plus besoin, sans ingérence ni conditions.

Le Panama exprime sa reconnaissance et rend hommage aux travailleurs humanitaires de l'ONU et au personnel de santé qui, au milieu de l'horreur, continuent de porter secours à la population avec courage et dévouement. Leur action représente une lueur d'espoir au milieu de la souffrance.

Le Panama renouvelle son appel urgent à mettre fin à la spirale de souffrance des Israéliens et des Palestiniens. Il est temps de sauver des vies, de permettre à

l'aide humanitaire d'être acheminée sans entrave et d'obtenir la libération immédiate, inconditionnelle et dans la dignité des personnes encore en captivité.

Nous ne parlons pas seulement d'une cessation des hostilités, mais d'un réveil moral et du rétablissement de la notion fondamentale selon laquelle chaque vie humaine compte.

L'avenir de Gaza ne peut pas rester otage de l'extrémisme du Hamas, ni de son intention déclarée de terroriser le peuple israélien pour qu'il soit prisonnier de ses menaces. L'avenir de la Palestine et d'Israël ne peut pas rester otage de la peur, de la haine et du désespoir.

Seuls le courage politique, la compassion, une véritable volonté de réconciliation et des efforts en faveur d'une reconstruction globale pourront ouvrir la voie à une paix durable, qui permettrait aux Israéliens et aux Palestiniens de vivre côte à côte en paix, à l'intérieur de frontières sûres, reconnues et mutuellement respectées.

La paix n'est pas l'absence de guerre, c'est la présence de la dignité.

M. Kanu (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Sigrid Kaag, Coordinatrice spéciale pour le processus de paix au Moyen-Orient par intérim, de son exposé détaillé et qui donne à réfléchir sur la situation au Moyen-Orient, en particulier en ce qui concerne la bande de Gaza et la Cisjordanie. Je remercie également le docteur Feroze Sidhwa de son exposé convaincant.

Si la Sierra Leone reconnaît les progrès fragiles mais graduels réalisés en Syrie et au Liban, la catastrophe qui se déroule à Gaza et la violence persistante en Cisjordanie restent des problèmes urgents suscitant une vive préoccupation.

Nous avons été témoins au cours des derniers mois de l'une des périodes les plus sombres pour les civils de Gaza. L'obstruction persistante de l'aide humanitaire vitale, la destruction systématique d'infrastructures civiles et les pertes massives de vies innocentes non seulement suscitent des préoccupations humanitaires sans précédent, mais aussi soulèvent de sérieuses questions en matière d'application du principe responsabilité en vertu du droit international.

En raison du blocus prolongé et des opérations militaires menées par les Forces de défense israéliennes, plus de 80 % du territoire est soit sous le coup d'ordres d'évacuation, soit inaccessible. Ces actions ont créé des conditions catastrophiques qui mettent en péril la survie de la population civile et augmentent le risque de famine, de malnutrition et d'anarchie.

Au cours du seul mois de mai, des établissements de santé comme l'hôpital indonésien et l'hôpital européen de Gaza ont été la cible d'attaques, ce qui a encore réduit l'accès aux soins urgents. Les attaques répétées contre les infrastructures et le personnel de santé constituent une violation flagrante du droit international humanitaire et doivent cesser immédiatement. Les biens de caractère civil ne doivent jamais être utilisés à des fins militaires, et les civils ne doivent jamais être utilisés comme boucliers humains. La protection de la vie civile doit rester un principe cardinal pour toutes les parties au conflit.

En Cisjordanie, la recrudescence de la violence des colons, des déplacements forcés et des destructions de biens, notamment à Toulkarm, Jénine et Toubas, est très préoccupante. Nous déplorons tous ces actes, y compris le meurtre de civils par quelque acteur que ce soit.

Le nombre de victimes civiles à Gaza, en particulier parmi les femmes et les enfants, continue de choquer la conscience mondiale. La Sierra Leone est fermement attachée à la Charte des Nations Unies et aux principes fondamentaux de paix, de justice et de dignité humaine. Nous devons donc reconnaître collectivement que la situation à Gaza présente de nombreuses caractéristiques d'atrocités criminelles. Le risque n'est pas théorique, il est réel, crédible et croissant.

Compte tenu de notre propre expérience, nous ne comprenons que trop bien les conséquences d'une action internationale tardive ou de l'inaction. Le souvenir douloureux des atrocités criminelles commises au Rwanda et à Srebrenica que la communauté internationale n'a pas su prévenir et qui ont été par la suite qualifiées de génocides par les tribunaux internationaux compétents, est également très présent dans nos esprits.

Les décisions historiques de la Cour internationale de Justice (CIJ) soulignent le devoir légal et moral d'agir pour prévenir les génocides. L'obligation de prévenir les génocides n'est pas discrétionnaire. Il s'agit d'une norme impérative du droit international, qui s'impose à tous les États. Elle impose le devoir non seulement de s'abstenir de commettre de tels crimes, mais aussi de prendre activement des mesures en temps utile pour les éviter.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à une situation tout aussi lourde de conséquences. Nous sommes très alarmés par les informations concordantes faisant état de bombardements aveugles, de la destruction d'infrastructures vitales, de la privation de l'aide humanitaire et de propos incendiaires. Ces tendances peuvent contribuer à créer des conditions d'existence propres à entraîner la destruction d'un groupe, en tout ou en partie, ce qui est expressément interdit par la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, qui codifie le droit international coutumier.

Nous demandons donc un accès humanitaire immédiat et sans entrave, ainsi que l'adoption urgente de mesures par la communauté internationale pour éviter que la situation ne se détériore davantage. La fermeture des points de passage et l'obstruction de l'aide sont inacceptables et doivent cesser sans délai. La complicité de la communauté internationale ne doit pas se répéter.

Par ailleurs, l'acheminement de l'aide humanitaire doit obéir aux principes humanitaires établis d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Ces principes sont non seulement fondamentaux pour garantir une fourniture efficace de l'aide, mais ils sont également essentiels pour que l'aide parvienne aux personnes qui en ont le plus besoin. L'aide ne doit jamais servir d'outil de guerre ni être soumise à des conditions qui compromettent la dignité ou la survie des populations touchées. L'intégrité des opérations humanitaires doit être protégée en toutes circonstances, et toutes les parties doivent permettre un accès sûr, rapide et sans entrave pour les acteurs humanitaires, conformément au droit international humanitaire.

En janvier 2024, la CIJ a rendu son ordonnance en indication de mesures conservatoires dans l'affaire *Application de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide dans la bande de Gaza (Afrique du Sud c. Israël)*, enjoignant à l'État d'Israël de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour prévenir les actes interdits par la Convention sur le génocide. Le 24 mai 2024, ces mesures ont été élargies pour inclure l'arrêt de l'offensive militaire à Rafah et l'autorisation de l'accès humanitaire. La Sierra Leone souligne que ces ordonnances sont contraignantes. Leur respect n'est pas une question laissée à la discrétion des décideurs politiques, mais bien un impératif juridique. Leur non-respect menace la légitimité de la CIJ et sape la crédibilité du système international fondé sur des règles.

Ce qu'il y a au cœur de la catastrophe actuelle, c'est une crise de responsabilité. L'ampleur des souffrances endurées par les civils à Gaza et dans l'État d'Israël ne doit pas rester sans réponse. Les auteurs de graves violations du droit international doivent être tenus responsables. La Sierra Leone estime que le respect du droit international est indispensable pour rétablir la justice et prévenir de nouvelles atrocités. Aussi le Conseil ne peut-il pas rester silencieux. Il doit agir avec la clarté et la conviction qu'exige ce moment. La crédibilité du Conseil et la vie de milliers de civils en dépendent. La Sierra Leone demande instamment au Conseil de réaffirmer

son attachement aux responsabilités qui lui incombent en vertu de la Charte, en particulier en ce qui concerne la prévention des atrocités criminelles et la défense du droit international humanitaire.

Le rapport du Secrétaire général intitulé *Notre Programme commun* (A/75/982) et le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1 de l'Assemblée générale) ont appelé à une approche de l'alerte précoce, de la prévention et de l'application du principe de responsabilité qui soit plus prévisible et davantage fondée sur les principes. Les orientations qui y sont énoncées doivent être traduites sur le plan opérationnel au moyen d'une mobilisation et d'une action constantes du Conseil, y compris en limitant le recours au droit de veto, en particulier dans les contextes où le risque d'atrocités criminelles est élevé.

Tout en appelant à une action urgente contre les risques d'atrocités criminelles, la Sierra Leone réaffirme que seule une solution politique peut apporter une paix durable. Nous réaffirmons notre appui à la solution des deux États, avec un État palestinien indépendant vivant côte à côte avec l'État d'Israël dans la paix et la sécurité. Si les actions humanitaires sont vitales, elles ne sauraient se substituer à un processus diplomatique soutenu. Un cessez-le-feu, la libération des otages et la levée des blocus humanitaires doivent être le point de départ. Nous saluons les efforts diplomatiques de l'Égypte, du Qatar et des États-Unis, et nous demandons instamment la poursuite de la médiation. Nous appelons les parties à agir de toute urgence et de bonne foi.

La Sierra Leone estime que si l'on ne s'attaque pas aux causes profondes de l'occupation, de l'expansion des colonies de peuplement et de l'exclusion politique, une paix durable restera hors d'atteinte. Nous réaffirmons notre plein appui à une solution politique négociée, juste et durable, fondée sur le droit international et les résolutions pertinentes de l'ONU. Ce conflit a infligé d'immenses souffrances, a fait d'innombrables victimes et a connu trop d'occasions manquées de paix. Rien qu'en mars, la rupture du cessez-le-feu a entraîné la mort de plus de 3 500 civils supplémentaires, et une cinquantaine d'otages sont toujours retenus en captivité. La communauté internationale a la responsabilité collective non seulement de mettre fin au chaos, mais aussi de favoriser les conditions propices à une coexistence et une paix durables.

C'est pourquoi nous concluons notre intervention en demandant instamment au Conseil de sécurité d'agir. Nous exhortons également le Conseil à veiller au plein respect du droit international, à l'application du principe de responsabilité pour toutes les violations graves et à la protection de tous les civils, quelle que soit leur identité. Ne laissons pas passer cette occasion en restant les bras croisés ou en usant de faux-fuyants. La crédibilité du Conseil, et la vie de milliers de personnes, dépendent de ce que nous choisissons de faire maintenant.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions la Coordinatrice spéciale pour le processus de paix au Moyen-Orient par intérim, M^{me} Sigrid Kaag, de son exposé sur la situation à Gaza. Nous remercions également le docteur Feroze Sidhwa de son témoignage. Nous saisissons cette occasion pour exprimer notre solidarité au Coordonnateur des secours d'urgence, M. Tom Fletcher, à la suite des attaques dont il a fait l'objet après son dernier exposé au Conseil de sécurité (voir S/PV.9914).

Chaque jour apporte son lot de nouvelles tragiques en provenance de la zone du conflit palestinien-israélien. Les gros titres des journaux font état de nouveaux records bien sombres s'agissant du nombre de morts parmi les enfants, les femmes, les journalistes et les travailleurs humanitaires. Les frappes visant les écoles et les hôpitaux ne choquent plus personne. Elles sont devenues depuis longtemps le cauchemar bien réel des habitants de la bande de Gaza, et l'on ne peut que deviner la façon dont de telles conditions peuvent être endurées par les personnes qui demeurent disposées à s'acquitter de manière désintéressée de leur mission humanitaire pour venir en aide au peuple palestinien.

Malgré cela, nous avons eu quelques lueurs d'espoir de règlement pacifique du conflit et de rétablissement de l'accord conclu en janvier, un espoir suscité par des informations faisant état d'efforts intensifs menés par les médiateurs. Toutefois, cet espoir n'était pas destiné à se concrétiser. Le 16 mai, Israël a lancé l'opération « Chariots de Gédéon », qui a encore exacerbé les souffrances des civils palestiniens pacifiques. Le nom biblique de l'opération masque son objectif barbare, qui est de prendre le contrôle de toute la bande de Gaza, de nettoyer le nord de l'enclave de ses habitants et de les déplacer de force vers le sud. Aujourd'hui, les Forces de défense israéliennes contrôlent déjà 77 % du territoire de la bande de Gaza. Depuis la reprise des hostilités en mars, près de 4 000 Palestiniens ont été tués. Depuis octobre 2023, leur nombre s'élève à près de 54 000, tandis que l'on compte 123 000 blessés.

À ce jour, l'opération militaire n'a en rien contribué à régler la question des otages. Le seul otage libéré récemment, le citoyen israélo-américain Edan Alexander, a été remis par des représentants du Hamas dans un geste de bonne volonté. Trente-trois autres otages ont pu rentrer chez eux et retrouver leurs proches à la suite d'un accord conclu en janvier. Le sort des otages restants demeure incertain, compte tenu des hostilités actives dans la bande de Gaza.

Le blocus humanitaire imposé à Gaza par Israël le 2 mars dernier est également à l'origine de souffrances indicibles pour la population palestinienne et les otages restants. Malgré l'assouplissement, ici et là, du blocus par la partie israélienne, qui s'est traduit, par exemple, par l'autorisation accordée la semaine dernière à l'entrée de 400 camions transportant de l'aide, le blocus se poursuit de facto. L'aide qui a été autorisée à entrer n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan face à l'ampleur colossale des besoins. Rappelons que même avant le blocus, un minimum de 600 camions par jour devaient entrer dans la bande de Gaza pour pouvoir faire face à la situation humanitaire. Aujourd'hui, la situation est bien plus catastrophique. Les vivres s'ameublissent, la plupart des fournitures médicales sont épuisées et il y a une grave pénurie de carburant qui fait que les infrastructures de base ne peuvent plus fonctionner. Les gens sont désespérés. Nous avons vu ce qu'il s'est passé au point de distribution de la Gaza Humanitarian Foundation (Fondation humanitaire de Gaza).

Les organismes humanitaires qui travaillent sur le terrain affirment tous être prêts et, plus important encore, en mesure de fournir aux habitants de Gaza tous les articles et services essentiels dès qu'Israël lèvera le blocus et éliminera les nouveaux obstacles à l'acheminement et à la distribution de l'aide, auxquels le Secrétariat de l'ONU s'est catégoriquement opposé, de même que la plupart des membres du Conseil, dont la Russie. Le plan israélien proposé va à l'encontre des principes humanitaires, ne tient pas compte des besoins de certaines catégories de citoyens, notamment ceux qui vivent dans des zones reculées, et met en péril la vie des Palestiniens et des travailleurs humanitaires.

L'opération « Mur de fer » que mènent actuellement les Forces de défense israéliennes en Cisjordanie et les affrontements entre l'armée et les colons israéliens et la population locale ne sont pas moins inquiétants. Les hostilités se sont étendues à Birqin, Jénine, Toulkarm, Houssan et aux environs de Naplouse et d'Hébron. Dans le même temps, les Israéliens détruisent les biens des Palestiniens et procèdent à des arrestations massives au sein de la population locale. Récemment encore, au moins 40 Palestiniens ont été arrêtés. Les actes de provocation des dirigeants israéliens, notamment la visite d'environ 1 500 Israéliens d'extrême droite accompagnés du Ministre israélien de la sécurité nationale, Itamar Ben-Gvir, sur l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, attisent la haine interreligieuse. Les tentatives de Jérusalem-Ouest de violer le statu quo juridique et historique des lieux saints de la vieille ville sont illégales et inacceptables.

Nous assistons aujourd'hui à un affrontement entre deux réalités de plus en plus irréconciliables. D'un côté, la communauté internationale réclame avec force le respect du droit international humanitaire, un cessez-le-feu, la libération des détenus

et la mise en œuvre de la solution des deux États. De l'autre, la partie israélienne s'attache à réaliser tous ses objectifs politiques par des moyens purement militaires, sans états d'âmes concernant les méthodes qu'elle choisit ou les pertes civiles, jusqu'à ce que Gaza soit rayée de la carte. Cette situation ne laisse pour seule option que la guerre et la cruauté de l'Ancien Testament.

Que pouvons-nous faire pour réconcilier la réalité sur le terrain avec celle qui prévaut dans les hautes sphères de l'ONU ? La communauté internationale doit pour cela déployer des efforts sincères afin de contribuer à régler les causes profondes de ce conflit prolongé, à savoir l'incapacité à réaliser le droit inaliénable du peuple palestinien de créer son propre État indépendant à l'intérieur des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, coexistant dans la paix et la sécurité avec Israël. Cela ne sera possible qu'en relançant rapidement le processus de paix en s'appuyant sur une base juridique internationale universellement reconnue, au cœur de laquelle se trouve toujours la formule gravée dans le marbre de « deux États pour deux peuples ». Ce que le Conseil de sécurité doit faire maintenant de toute urgence, c'est envoyer un message clair aux parties en faveur d'une cessation inconditionnelle des hostilités et obtenir d'Israël la levée du blocus humanitaire, ce qui permettrait de créer des conditions propices à la libération des otages et des prisonniers restants et de relancer le processus de paix palestino-israélien.

La tragédie qui se déroule sous nos yeux à Gaza est également une conséquence du manque de détermination de la communauté internationale à mettre en œuvre ses propres décisions sur la création de deux États : Israël et la Palestine. Malgré le contexte extrêmement difficile, les griefs mutuels et les émotions à vif, nous sommes convaincus que nous devons nous efforcer de permettre aux deux peuples de surmonter des décennies d'hostilité et de parvenir à une paix qui mènera à la stabilité, à la sécurité et à la prospérité dans toute la région du Moyen-Orient. Tout autre scénario comporte de graves risques, non seulement pour la région, mais aussi pour l'humanité tout entière.

M. Ahmad (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par remercier la Coordinatrice spéciale par intérim Sigrid Kaag de l'exposé complet qu'elle a présenté aujourd'hui, et nous remercions également le docteur Feroze Sidhwa de ses observations qui donnent à réfléchir.

Les détails qu'ils nous ont fournis sont déchirants, inimaginables et très difficiles à entendre et à comprendre. On frémit en se demandant comment toutes ces personnes sur le terrain, toutes ces femmes, tous ces enfants, tous ces médecins et tous ces travailleurs humanitaires, font face à cette situation au quotidien. Ma délégation tient tout d'abord à rappeler et à réaffirmer son soutien total aux exposés et aux déclarations objectives, véridiques et responsables des hauts fonctionnaires des Nations Unies, y compris le Secrétaire général adjoint Tom Fletcher, devant le Conseil. Nous estimons que toute critique injustifiée de leur travail est inacceptable.

Nous nous réunissons, une fois de plus, sous le spectre d'une tragédie de plus en plus grave qui aurait pu être évitée à Gaza et qui met à l'épreuve non seulement notre conscience, mais également la crédibilité même du Conseil. Il ne s'agit pas d'une catastrophe naturelle. Il s'agit d'une catastrophe causée par l'homme. Comme nous l'ont expliqué les deux intervenants aujourd'hui et comme l'ont souligné nombre d'autres membres du Conseil, cette catastrophe est d'origine humaine, et elle est alimentée par le blocus illégal implacable exercé sur Gaza par Israël. Puissance occupante, les bombardements irresponsables et les assassinats délibérés commis en toute impunité. Les chiffres sont stupéfiants. Plus de 54 000 Palestiniens ont été tués, dont une majorité d'enfants et de femmes. Plus de 122 000 personnes ont été blessées. La population de Gaza est confrontée à un assaut constant et aveugle mené par voies terrestre, aérienne et maritime. Le traumatisme psychique et sociétal est sans commune mesure et dépasse l'entendement. Il s'agit sans aucun doute de l'une des pires crises humanitaires de notre époque.

Combien d'atrocités devront encore être commises avant que le Conseil ne fasse ce qui est juste, moral, légal et conforme à la Charte des Nations Unies ? Nous ne pouvons plus nous contenter d'exprimer notre préoccupation. Le moment est venu d'agir et de prévenir un génocide. Comme l'a déclaré le docteur Sidhwa, nous ne devons pas permettre que ces atrocités soient normalisées, car ce serait un affront au droit international et à la dignité humaine. Pour saisir l'ampleur de la catastrophe, qu'il me soit permis de souligner quatre dimensions urgentes des souffrances à Gaza.

Premièrement, le système médical et de santé s'est effondré. Il a, de fait, été systématiquement détruit et démantelé. Les hôpitaux sont débordés, fonctionnant sans carburant, sans installations sanitaires et sans fournitures essentielles. Plus de 800 établissements et structures de santé ont été attaqués. Des travailleurs médicaux ont été tués, des ambulances détruites. Le droit à la santé et à la vie est systématiquement détruit.

Deuxièmement, la famine n'est plus une menace ; elle est présente à Gaza. Au moins 57 enfants sont déjà morts de faim. Un habitant de Gaza sur cinq risque de mourir de faim. Les convois humanitaires sont bloqués ou attaqués. Les travailleurs humanitaires sont pris pour cible. La famine est militarisée de manière flagrante et illégale.

Troisièmement, les infrastructures civiles de Gaza sont en ruine. Les systèmes d'eau sont détruits. L'électricité est coupée. Les communications le sont également. Plus de 80 % des habitations ont été détruites. La majeure partie de Gaza se trouve désormais dans une zone militarisée. Il ne s'agit pas de dommages collatéraux. Cette destruction délibérée et orchestrée a pour but de briser la volonté de survie du peuple palestinien.

Quatrièmement, les femmes et les enfants paient un tribut effarant. Selon ONU-Femmes, plus de 28 000 femmes et filles ont été tuées, soit une toutes les heures depuis le mois d'octobre. On compte 50 000 femmes enceintes. Le mois prochain, plus de 5 000 accoucheront, pour la plupart dans des tentes, dans la rue, sans électricité, sans eau salubre ou sans soins médicaux.

Et pendant que Gaza est anéantie, la Cisjordanie reste assiégée. Le nombre de personnes déplacées est en hausse. La liberté de circulation est limitée. Les violences commises par des colons se poursuivent en toute impunité. Ces quatre derniers mois, les forces d'occupation israéliennes ont tué plus de 130 Palestiniens. Les maisons sont démolies. Les arrestations arbitraires se poursuivent.

En outre, nous condamnons fermement les visites provocatrices de responsables israéliens sur l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, qui sont des violations du statu quo juridique et historique. Ces actes incendiaires menacent d'attiser les tensions régionales. Le caractère sacré de la mosquée Al-Aqsa doit être préservé conformément au droit international et aux résolutions des organes de l'ONU.

Face à ce sombre tableau, nous appelons à prendre quatre mesures urgentes.

Premièrement, nous appelons à un cessez-le-feu immédiat, inconditionnel et permanent. La résolution 2735 (2024) doit être appliquée dans son intégralité. Toutes les attaques contre les civils doivent cesser. Nous soutenons tous les efforts en cours visant à rétablir le cessez-le-feu.

Deuxièmement, nous demandons la levée totale et immédiate du blocus de Gaza. Le personnel humanitaire doit pouvoir travailler en toute sécurité et sans entrave. L'aide entre aujourd'hui au compte-gouttes, ce qui est tout à fait insuffisant et injustifiable. Le Conseil doit exiger la levée immédiate et inconditionnelle de toutes les restrictions à l'entrée de l'aide humanitaire à Gaza et sa distribution sûre et sans entrave à grande échelle, notamment par les entités des Nations Unies et les partenaires humanitaires, y compris l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, dans toute la bande de Gaza, et ce dans le plein respect du droit international humanitaire.

Troisièmement, le déplacement forcé des Palestiniens hors des terres palestiniennes, sous quelque forme que ce soit, doit être fermement rejeté.

Quatrièmement, nous devons remédier aux causes profondes : l'occupation prolongée et le déni du droit des Palestiniens à l'autodétermination et à un État. Une paix juste passe par la solution des deux États, fondée sur les frontières d'avant 1967, avec Al-Qods al-Charif pour capitale d'un État palestinien souverain. La conférence du mois prochain, qui sera coprésidée par la France et l'Arabie saoudite, offre une occasion sans pareille d'avancer de manière concrète et irréversible dans cette direction – un objectif clairement soutenu par l'écrasante majorité de la communauté internationale.

Pendant que ces efforts seront menés à l'Assemblée générale, le Conseil ne pourra pas rester simple spectateur. Il doit agir conformément à son mandat, qui est de protéger les civils assiégés, de faire respecter le droit international, de parler au nom des opprimés et de se tenir à leurs côtés. Le temps des tergiversations est révolu. Rien ne saurait justifier les souffrances humaines du peuple palestinien. Nous sommes tout à fait d'accord pour dire que cela ne peut plus durer. Les cris qui nous parviennent de Gaza ne peuvent plus se heurter au silence. Le monde ne peut se permettre de rester inactif un jour de plus. L'histoire ne nous exonérera pas de notre responsabilité.

L'avis général autour de la table est clair. Les requêtes urgentes sont si évidentes : cessez-le-feu, libération des otages, intervention humanitaire et protection des civils innocents. Tout cela est faisable. Nous appelons tous les membres du Conseil à s'unir et à agir en adoptant une résolution destinée à promouvoir cet objectif dans l'immédiat et à contribuer à instaurer les conditions propices au succès de la conférence de juin et, à terme, à un règlement juste et durable de la question palestinienne.

M. Fu Cong (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Coordonnatrice spéciale par intérim Sigrid Kaag et le docteur Feroze Sidhwa de leurs exposés.

Depuis le 16 mai, Israël continue d'intensifier son offensive militaire à Gaza, qui a complètement détruit de vastes zones densément peuplées et causé la mort de plus d'un millier de Gazaouites rien qu'au cours des deux dernières semaines.

La question ne cesse d'être posée : quand le conflit prendra-t-il fin ? Ces 600 derniers jours, le nord, le centre et le sud de la bande de Gaza ont été ravagés par la guerre, qui a coûté la vie à plus de 54 000 personnes. La population de Gaza a été déplacée de force à plusieurs reprises. Le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale ont adopté de multiples résolutions appelant à un cessez-le-feu immédiat, mais le conflit ne s'est pas encore apaisé et la machine de guerre tourne toujours. La poursuite des combats ne conduira pas à la libération des otages, elle ne fera qu'engendrer plus de mort et plus de haine.

La question ne cesse d'être posée : n'y a-t-il pas de limites aux moyens employés dans le conflit ? Même les guerres ont des règles. Le respect du droit international humanitaire est une obligation indéniable de toutes les parties. Or, à Gaza, comme nous l'avons vu, les lignes rouges du droit international et de la moralité humaine sont sans cesse franchies et violées. L'aide humanitaire est instrumentalisée, avec 2 millions de personnes plongées dans une situation de faim extrême en raison du blocus prolongé. Des écoles, des hôpitaux, des camps de réfugiés et des installations de l'ONU ont été pris pour cible. Des journalistes et des travailleurs humanitaires ont été tués sans pitié. Garantir l'aide humanitaire est une obligation qui incombe à la Puissance occupante en vertu du droit international. Toute assistance doit respecter les principes d'impartialité, d'indépendance et de neutralité. La sûreté et la sécurité des installations civiles et des travailleurs humanitaires doivent être garanties. Toutes les attaques doivent faire l'objet d'enquêtes rigoureuses et les auteurs doivent répondre de leurs actes.

La question ne cesse d'être posée : les Palestiniens seront-ils forcés de perdre à nouveau leurs foyers ? Gaza est en ruines et les conditions de vie y sont gravement compromises. Récemment, la partie israélienne a lancé des appels répétés à la destruction complète et à la prise de Gaza. L'armée israélienne contrôle déjà plus de 70 % de la bande de Gaza. Dans le même temps, la poursuite de l'expansion des colonies de peuplement en Cisjordanie et l'intensification de la violence des colons limitent gravement l'espace de survie du peuple palestinien. Les mesures visant à modifier la composition démographique et territoriale de Gaza, ainsi que les activités de peuplement, enfreignent les résolutions du Conseil de sécurité et le droit international. L'annexion de Gaza et de la Cisjordanie annihilera les perspectives de paix au Moyen-Orient.

Face à ces questions, la Chine réaffirme avec force qu'un cessez-le-feu durable à Gaza ne peut plus attendre et qu'Israël doit immédiatement cesser toutes ses opérations militaires. Atténuer la catastrophe humanitaire est une priorité immédiate. Israël doit lever le blocus, rétablir pleinement l'accès humanitaire et soutenir l'ONU et les organisations humanitaires internationales dans leurs efforts d'assistance. La Chine salue le travail du Secrétaire général adjoint Fletcher et continuera de l'appuyer.

Gaza et la Cisjordanie sont des composantes inaliénables de l'État de Palestine. La communauté internationale doit s'opposer fermement à toute tentative d'annexion des territoires de Gaza ou de la Cisjordanie et s'opposer au déplacement forcé de la population de Gaza. En tant que pays ayant une influence notable sur les parties concernées, les États-Unis doivent adopter une attitude juste et responsable et prendre des mesures efficaces et énergiques. C'est au Conseil de sécurité qu'incombe la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. L'Algérie et d'autres membres du Conseil préparent actuellement un nouveau projet de résolution. La Chine soutient les efforts déployés par le Conseil en vue de l'adoption de mesures efficaces visant à promouvoir un cessez-le-feu durable et à atténuer la catastrophe humanitaire.

La mise en œuvre de la solution des deux États est le seul moyen viable de régler la question palestinienne. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour faire progresser le processus politique en vue de la concrétisation de cette solution. Nous attendons avec intérêt la réunion de haut niveau sur la mise en œuvre de la solution des deux États, qui se tiendra en juin, et nous espérons qu'elle donnera un nouvel élan aux perspectives de concrétisation de cette solution. La Chine continuera de travailler avec la communauté internationale pour mettre fin aux combats à Gaza, atténuer la catastrophe humanitaire, parvenir à un règlement global, juste et durable de la question de Palestine, et rétablir la paix et la stabilité au Moyen-Orient.

M. Sangjin Kim (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie la Coordinatrice spéciale par intérim Sigrid Kaag de son important exposé. Je remercie également le docteur Feroze Sidhwa de son témoignage poignant et de son dévouement sur le terrain.

Face à la violence et à la souffrance qui règnent à Gaza depuis 19 mois, nous nous demandons si nous vivons bien au XXI^e siècle. Le récent meurtre de Yaqeen Hammad, une courageuse fillette de 11 ans qui aidait à acheminer de l'aide humanitaire à ses voisins et qui racontait sa survie sur les médias sociaux, montre une fois de plus qu'il est urgent de mettre un terme à ce conflit.

Nous exigeons la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages détenus par le Hamas et d'autres groupes militants, et nous exhortons Israël à cesser ses bombardements, qui tuent aveuglément de nombreux civils palestiniens et sèment la destruction dans l'ensemble de la bande de Gaza.

La République de Corée redit également son ferme appui aux efforts déployés par les pays médiateurs, à savoir l'Égypte, le Qatar et les États-Unis, pour obtenir une reprise du cessez-le-feu, dont le besoin se fait cruellement sentir. Nous appelons

le Hamas et Israël à dialoguer de bonne foi avec les médiateurs en vue d'un cessez-le-feu immédiat et de la libération de tous les otages restants.

Nous demeurons vivement préoccupés par les nouvelles modalités de distribution de l'aide humanitaire à Gaza, qui auraient commencé à être mises en œuvre dans un nombre très limité de sites militarisés au début de cette semaine. Nous réaffirmons notre position fondamentale selon laquelle Israël a l'obligation juridique de faciliter l'acheminement rapide et sans entrave de l'aide dans toute la bande de Gaza, dans le plein respect des principes humanitaires et en pleine coopération avec les organismes humanitaires de confiance, y compris ceux de l'ONU.

À cet égard, nous demandons à Israël d'écouter les messages fondés sur des principes diffusés par les travailleurs humanitaires, y compris l'ancien Directeur exécutif de la Gaza Humanitarian Foundation (Fondation humanitaire de Gaza), qui a présenté sa démission parce que ce mécanisme « n'était pas en mesure de respecter les principes humanitaires d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance ».

Ce n'est pas seulement la nourriture qui manque cruellement, mais aussi d'autres produits de première nécessité, y compris les médicaments et le matériel médical, l'eau, l'assainissement, les abris et le carburant. Cette aide, très limitée en termes de quantité et d'accès, ne suffit pas à répondre aux besoins des 2 millions d'habitants de Gaza. Les civils innocents ne méritent pas un traitement aussi inhumain. Le plan d'aide humanitaire élaboré par Israël est également préoccupant car il entraînerait le déplacement forcé de civils palestiniens affamés à Gaza en les contraignant directement, par la promesse d'une nourriture et d'une aide humanitaire actuellement bloquées, à s'installer dans des zones situées à proximité des sites de distribution.

L'utilisation de civils comme boucliers humains et d'infrastructures civiles par des acteurs étatiques et non étatiques est également injustifiable. Nous appelons à un cessez-le-feu immédiat à Gaza et nous exhortons par ailleurs toutes les parties au conflit à respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et à amener les auteurs de violations de ce droit à répondre de leurs actes.

En ce qui concerne l'aggravation de la situation en Cisjordanie, nous appelons une nouvelle fois à une désescalade immédiate et au plein respect du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. L'incident survenu la semaine dernière, lorsque des soldats israéliens ont tiré des coups de semonce sur des dizaines de diplomates en visite dans la ville de Jénine, dans le nord de la Cisjordanie, montre clairement que, sous l'occupation actuelle, avec d'importantes opérations militaires, personne n'est en sécurité, pas même les diplomates étrangers.

En vertu du droit international humanitaire, la Puissance occupante doit maintenir le statu quo. Comme le précise la résolution 2334 (2016), Israël doit mettre fin à toutes ses activités de peuplement dans les territoires palestiniens occupés, y compris à Jérusalem-Est, et à tout acte d'incitation ou déclaration incendiaire, en particulier à l'égard des Lieux saints à Jérusalem.

La République de Corée exprime sa vive inquiétude face à la récente approbation par Israël de la construction de nouvelles colonies de peuplement en Cisjordanie. La construction de colonies de peuplement étant contraire au droit international et compromettant la viabilité de la solution des deux États, la République de Corée demande à Israël de revenir sur les décisions prises en la matière.

En outre, nous sommes préoccupés par les remarques et les actes incendiaires répétés de hauts fonctionnaires israéliens, y compris les récentes visites de lieux saints. Les mesures unilatérales et l'incitation à la violence contre l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, un organisme mandaté par l'ONU, doivent également cesser.

Nous partageons les préoccupations de la communauté internationale concernant l'érosion de l'idée de la solution des deux États. Perpétuer la violence et les souffrances et nier l'existence ou l'avenir d'un peuple voisin compromet l'instauration d'une paix juste et durable. Malheureusement, c'est la réalité d'aujourd'hui, comme le montre la vidéo poignante d'une petite fille marchant au milieu des flammes, après des frappes aériennes israéliennes contre une école transformée en abri. La République de Corée renouvelle donc son appel à mettre fin à l'effusion de sang et à libérer les otages, et réaffirme son appui indéfectible à la solution des deux États, Israël et la Palestine vivant côte à côte dans la paix, la sécurité et la dignité. En tant que membre du Conseil de sécurité, la République de Corée participera activement aux débats, y compris à la conférence de haut niveau qui se tiendra en juin, afin d'instaurer la paix et de retrouver une voie viable pour rétablir un horizon politique fondé sur la solution des deux États.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Grèce.

Je remercie la Coordinatrice spéciale Kaag par intérim de son exposé détaillé d'aujourd'hui, ainsi que le docteur Sidhwa.

Une semaine seulement s'est écoulée depuis notre débat public sur la protection des civils en période de conflit armé (voir S/PV.9921), au cours duquel les États Membres ont insisté sur la situation humanitaire inacceptable à Gaza, où les groupes les plus vulnérables, les femmes et les enfants, sont les plus durement touchés.

Un enfant ne déclenche jamais une guerre. Pourtant, comme le rappelle Sophocle, « la guerre aime chercher ses victimes parmi les jeunes ». Des milliers d'enfants ont été tués, blessés, séparés de leurs familles, privés de leur droit fondamental de grandir en bonne santé et privés de leurs rêves d'un avenir meilleur.

Chaque jour qui passe, davantage de Palestiniens risquent de mourir, comme les milliers qui sont déjà morts. Le dernier rapport du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire met clairement en garde contre le risque critique de famine qui pèse sur une population entière. Des centaines de personnes risquent de succomber à leurs blessures alors que les hôpitaux ont suspendu leurs activités ou ont fermé leurs portes.

Toutes ces souffrances pourraient prendre fin avec un cessez-le-feu et un accès total à l'aide humanitaire. Si nous nous félicitons de la reprise partielle de l'acheminement de l'aide dans la bande de Gaza, elle est loin d'être suffisante. Il faut faire beaucoup plus, car la population est privée d'accès à la nourriture, aux médicaments et à d'autres fournitures essentielles depuis près de trois mois désormais.

Le blocage de l'aide comme moyen de pression est inadmissible. L'extension des opérations militaires à Gaza aggrave la situation humanitaire. Ces agissements ne feront que prolonger les souffrances des Palestiniens, en ne servant en rien les intérêts à long terme de la paix et de la sécurité dans la région.

Nous demandons instamment à Israël de permettre l'acheminement immédiat, total et sans entrave de l'aide humanitaire, à grande échelle, dans toutes les zones de la bande de Gaza, comme l'exige clairement le droit international. L'accès à l'électricité et à l'eau doit également être entièrement rétabli. Le dialogue et la coordination avec l'ONU et ses organismes restent essentiels à cet égard.

Nous partageons les inquiétudes exprimées par nos collègues de l'ONU au sujet des propositions visant à mettre en place un nouveau mécanisme d'acheminement de l'aide, qui ne répondrait pas aux principes humanitaires fondamentaux. Nous ne pouvons pas appuyer un plan qui ne donne pas la priorité aux besoins des civils, qui compromette la capacité de l'ONU de fonctionner de manière indépendante, qui exclue certaines parties de Gaza et qui accroisse encore l'instabilité et l'insécurité.

Dans le même temps, nous sommes gravement préoccupés par les attaques contre les travailleurs humanitaires. Ces personnes ont choisi d'œuvrer au service de l'humanité au péril de leur vie. Par conséquent, leur sûreté et leur sécurité doivent être garanties en toutes circonstances, conformément au droit international humanitaire.

Nous condamnons fermement les actes antisémites, notamment la récente fusillade meurtrière commise à Washington, qui a coûté la vie à deux membres du personnel de l'ambassade d'Israël. Nous présentons nos condoléances et exprimons notre solidarité à leurs familles et à l'État d'Israël.

En ce qui concerne la Cisjordanie, nous condamnons énergiquement les coups de feu qui ont été tirés durant une visite de diplomates étrangers à Jénine, et nous espérons que cette attaque fera l'objet d'une enquête approfondie et que les responsabilités seront clairement établies.

Nous déplorons également l'intensification des activités de peuplement et de la violence.

Les otages continuent de souffrir aux mains du Hamas. Nous condamnons avec force, une fois de plus, le traitement cruel des otages et réaffirmons notre position selon laquelle tous les otages doivent être libérés immédiatement et sans condition.

La paix ne peut être maintenue par la force ; elle ne peut être obtenue que par la compréhension mutuelle. Les deux parties doivent s'efforcer de parvenir à un cessez-le-feu permanent et durable et de relancer le processus politique dans le but de concrétiser, à terme, la solution des deux États, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Ainsi, Palestiniens et Israéliens pourront enfin vivre côte à côte, dans la paix et la sécurité.

À cet égard, nous attendons avec intérêt la prochaine Conférence internationale de haut niveau pour le règlement pacifique de la question de Palestine et la mise en œuvre de la solution des deux États, qui aura lieu en juin sous la coprésidence de la France et de l'Arabie saoudite, et qui contribuera grandement à l'objectif final de la solution des deux États.

Nous saluons également le plan arabe pour la reconstruction de Gaza, tel que présenté par l'Égypte, qui confirme une nouvelle fois qu'il est primordial qu'une Autorité palestinienne réformée joue un rôle moteur s'agissant de planifier le jour d'après. Il n'y a pas d'autre partenaire pour la paix qu'une Autorité palestinienne réformée et autonomisée, capable d'assurer une gouvernance efficace en Cisjordanie et, à terme, à Gaza, où le Hamas ne jouera aucun rôle en matière de sécurité ou de gouvernance et ne sera plus en mesure de menacer Israël.

Pour terminer, je voudrais dire qu'il est évident que la violence ne peut rien apporter de bon. Il est indispensable de briser le cercle vicieux de la violence qui afflige la région depuis des décennies et de donner une voix, par le dialogue, à la paix, à la stabilité et à la prospérité.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies.

M. Mansour (État de Palestine) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance, et je remercie la Coordinatrice spéciale pour le processus de paix au Moyen-Orient par intérim, M^{me} Sigrid Kaag, de son important exposé et de ses efforts. J'exprime également notre profonde gratitude au docteur Feroze Sidhwa pour son exposé convaincant, pour les services qu'il rend afin de sauver les Palestiniens blessés, en particulier les enfants, à Gaza, et pour ses appels à mettre fin à cette guerre barbare menée contre notre peuple.

Je tiens également à réaffirmer notre appui et notre gratitude au Secrétaire général, M. Guterres, à Tom Fletcher, à M. Lazzarini et à beaucoup d'autres, dont le personnel héroïque des Nations Unies, qui défendent les populations et œuvrent à leur service, et qui sauvent des vies au détriment des leurs.

Les bombardements sont cruels, la destruction gratuite est cruelle, le blocus est cruel, et même la distribution d'une aide très limitée est cruelle.

On nous demandera : comment pouvez-vous vous plaindre que les denrées alimentaires soient enfin livrées après vous être plaints de la privation de nourriture et de la famine ? Une aide quelconque ne vaut-elle pas mieux que pas d'aide du tout ?

Qui a dit que ce devait être le choix qui s'offre à nous, que ce devait être le sort funeste réservé à notre peuple ? Un blocus total imposé à toute une population civile, y compris 1 million d'enfants, la privant de nourriture, d'eau, de médicaments et d'abris, ou un système d'aide dégradant, discriminatoire, limité à l'aide alimentaire et permettant de la fournir seulement en quantités limitées, et qui vise à déplacer de force la population et à faciliter la saisie illégale de terres.

Les membres du Conseil savent-ils comment nous savons que c'est là l'objectif ? Les responsables israéliens disent ouvertement au monde que c'est leur intention, déclaration après déclaration et menace après menace.

Après avoir vu la famine être utilisée comme arme de guerre, nous voyons maintenant l'aide être utilisée comme arme de guerre. Devons-nous rester silencieux parce que l'on risque sinon de connaître un sort encore plus tragique ? Ou devons-nous défendre l'humanité des Palestiniens et de tous les civils dans toute situation de conflit armé ?

Les images de personnes affamées et désespérées sortant en trombe des cages dans lesquelles elles ont été forcées de s'enfermer pour obtenir de l'aide sont bouleversantes et déchirantes. Il s'agit de personnes, d'êtres humains, privés d'eau, de nourriture et de médicaments depuis si longtemps, et dont la vie ne tient qu'à un fil. Cela suscite l'indignation du peuple palestinien, de tous les Palestiniens, moi y compris. Il est scandaleux de voir une telle situation et pourtant, le Conseil ne fait rien. Que lui faut-il de plus ?

Israël veut donner l'impression qu'il laisse entrer l'aide, tout en continuant à s'assurer que la vie est rendue impossible à Gaza. Si Israël voulait que l'aide soit acheminée, il ouvrirait les points de passage et permettrait à l'aide humanitaire d'entrer immédiatement et intégralement, en coordination avec l'ONU, notamment l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, qui a prouvé pendant le cessez-le-feu qu'il était capable d'acheminer de l'aide à toutes les personnes qui en ont besoin dans toute la bande de Gaza. Le plan de l'ONU, qui a fait ses preuves sur le terrain, reste le seul plan viable pour acheminer l'aide dans le respect des obligations et des principes humanitaires, et il est assorti de toutes les garanties nécessaires, si telle est la véritable préoccupation.

Mais la véritable préoccupation, c'est de savoir comment se débarrasser des Palestiniens et de les tuer, de les affamer et de détruire Gaza afin qu'ils n'aient d'autre choix que de partir, s'ils veulent vivre.

Dans son discours d'hier, Nétanyahou a dit deux vérités. La première est un lapsus freudien : « Lorsqu'on tente de prendre les civils pour cible, on touche inévitablement des civils ». Et en effet, Israël a touché des civils.

La deuxième vérité est la suivante : « On diabolise toujours avant d'annihiler ». Il a dit cela comme s'il s'agissait d'une leçon d'histoire pour tous. Qu'a-t-il dit à propos de Gaza ? « C'est la guerre du bien contre le mal, le début d'une guerre déterminée menée sur le champ de bataille. Elle est menée contre les animaux humains,

contre les monstres » – c'est-à-dire nous – « qui nous ont attaqués avec une odieuse brutalité il y a 20 mois, et nous les vaincrons et nous les anéantirons. Il n'en restera plus rien. » Il l'a répété hier : « C'est une guerre de la civilisation contre la barbarie ». Nous devons nous poser la question suivante : est-il civilisé de bombarder sans discernement, de commettre des massacres quotidiens, de tuer des familles entières, de détruire tout ce qui est essentiel à la vie et à la survie de plus de 2 millions de personnes, dont 1 million d'enfants ? Est-il civilisé de bloquer l'aide et d'affamer un peuple ? Si cela est civilisé, qu'est-ce que la barbarie ? Est-il civilisé de bombarder des écoles qui servent d'abris aux civils déplacés ?

Lorsque l'on voit les images de Ward Al-Sheikh Khalil, âgée de 6 ans, la première question que l'on doit se poser est de savoir comment elle s'est retrouvée au milieu des flammes. Il s'agit de la photo que mon frère M. Bendjama, représentant de l'Algérie, a montrée au Conseil. C'est à cause d'une frappe israélienne sur une école transformée en abri, une frappe qui a tué 36 personnes, dont la plupart étaient des femmes et des enfants. Ward a survécu, mais sa mère et cinq de ses frères et sœurs n'ont pas réussi à sortir du bâtiment en flammes, et là encore, mon frère, le représentant de l'Algérie, a montré les photos au Conseil. Elle devra vivre à jamais avec ce traumatisme, si nous arrêtons ce génocide avant que Ward ne soit tuée à son tour. Et comme l'a dit notre frère, le docteur Sidhwa, 50 % des enfants âgés de moins de 5 ans ne souhaitent pas vivre, ils souhaitent mourir, parce qu'ils ne peuvent pas supporter la douleur d'avoir perdu tant d'êtres chers, tant de membres de leur famille, tant de leurs frères et sœurs.

Le docteur Al-Najjar, qui honorait sa noble mission de médecin essayant de sauver des vies, a vu ses enfants arriver à l'hôpital, leurs corps brûlés et déjà morts. Elle a perdu neuf de ses 10 enfants, vivant une horreur et un traumatisme que le cerveau ne peut comprendre et que le cœur ne peut supporter. Depuis qu'Israël a rompu le cessez-le-feu en mars, plus de 1 300 enfants palestiniens ont été tués et environ 4 000 ont été blessés. Ce sont des enfants. Et pourtant, on parle d'une guerre contre la barbarie. Des dizaines d'enfants meurent de faim. Les images de mères tenant dans leurs bras leurs corps immobiles, caressant leurs cheveux, leur parlant et leur demandant pardon sont insoutenables. Comment peut-on tolérer une telle horreur ? J'ai des petits-enfants. Je sais ce qu'ils représentent pour leurs familles, et voir la situation des Palestiniens, sans que nous trouvions dans nos cœurs la force d'intervenir, est quelque chose qui va au-delà de ce que tout être humain normal est capable de tolérer. Les flammes et la faim dévorent les enfants palestiniens. C'est pourquoi nous, Palestiniens, sommes si indignés où que nous soyons : les 14 millions d'entre nous qui se trouvent dans les territoires occupés, au sein de la diaspora, dans les camps de réfugiés, dans des lieux aussi éloignés que la Californie et partout ailleurs. Nous aimons nos enfants. Nous aimons notre peuple. Nous ne voulons pas qu'ils subissent cette tragédie et ces attaques sauvages aux mains de ceux qui prétendent lutter contre la barbarie.

Mais Nétanyahou se moque des allégations de famine à Gaza, malgré les preuves accablantes. Et sur quelles preuves s'appuie-t-il ? Il s'appuie sur le fait qu'Israël prend des milliers de prisonniers qu'il photographie à moitié nus, affirmant qu'on peut voir qu'ils ne sont pas affamés. Il parle des prisonniers qui sont parqués dans des camions par centaines, ou laissés à l'air libre l'hiver dernier et celui d'avant, y compris des enfants, infligeant un traitement encore plus inhumain, plus cruel et plus déshumanisant et affichant ainsi un mépris accru pour la décence humaine élémentaire. Nétanyahou affirme qu'Israël fournit à la population les articles essentiels à sa survie : de la nourriture, de l'eau et des médicaments. « C'est ce qui a permis d'éviter une famine massive », dit-il.

C'est ce même Nétanyahou qui a décidé d'imposer le blocus total que la population de Gaza subit depuis 10 semaines, la privant délibérément d'eau, de nourriture, de médicaments et d'abris. C'est encore une fois Nétanyahou qui a félicité Smotrich,

lequel, après la décision d'autoriser l'entrée d'une certaine quantité d'aide, a déclaré : « Maintenant nous allons conquérir, nettoyer et rester. Jusqu'à ce que le Hamas soit détruit. Au passage, ce qui reste de la bande de Gaza sera également anéanti, tout simplement parce que tout ce qui s'y trouve est devenu une grande ville terroriste ».

C'est ce même Smotrich qui a parlé de l'expansion des frontières d'Israël sur tous les fronts. Incitant la foule d'extrémistes israéliens qui avaient envahi les rues de la vieille ville de Jérusalem et le Haram el-Charif, à l'occasion de la prétendue « Journée de Jérusalem », Smotrich a crié, « Avons-nous peur du mot « occupation » ? », faisant référence à la situation sur le terrain. La foule a répondu, « Non, nous n'avons pas peur ». « Sommes-nous en train de coloniser la terre d'Israël ? Sommes-nous en train de libérer Gaza ? » La foule a applaudi. Nétanyahou a déclaré que l'objectif du mécanisme de distribution était de créer une zone stérile dans le sud de la bande de Gaza, dans laquelle toute la population pourrait se rendre, et a dit à plusieurs reprises qu'Israël souhaitait dépeupler la bande de Gaza, employant le terme de « migration volontaire » – nom de code pour parler de nettoyage ethnique – et prendre le contrôle de la bande de Gaza.

Alors, que devons-nous tous faire ? Faire semblant de ne pas voir et de ne pas entendre ? Nétanyahou nous demande de ne pas croire ses propres déclarations, de ne pas croire que l'action qu'il a décidée a bien eu lieu. Il demande aux membres du Conseil de redéfinir l'ensemble du droit international pour l'adapter aux crimes israéliens et permettre ces atrocités. Il demande aux membres d'accepter de marchander la vie des populations, notre existence en tant que nation, et la paix et la sécurité pour tous dans notre région. Il veut fixer les règles au détriment du reste du monde. Sa survie politique en dépend. Nous le savons tous. Nous le savons depuis longtemps. Près de 200 000 victimes – tuées ou blessées – en sont la conséquence. Alors, que faut-il condamner ? Les déclarations et les actes génocidaires, ou les déclarations et les actes visant à empêcher le génocide ? Que faut-il condamner ? Les personnes qui s'opposent à ces politiques brutales ne devraient pas être traînées dans la boue alors que les responsables de ces politiques n'ont jamais de comptes à rendre. Nous devons voir la vérité. Nous devons la voir clairement.

Pour notre part, notre position est claire et sans équivoque. Rien ne peut justifier les attaques contre les civils, qu'ils soient palestiniens ou israéliens. Il faut mettre fin au deux poids, deux mesures. Nous sommes des êtres humains. Nous sommes de fiers Palestiniens. Nous sommes assis ici à cette table. Nous devrions être traités exactement comme tout le monde. Les membres du Conseil ne devraient pas voir seulement ce qu'ils veulent tout en refusant de s'attaquer au véritable problème : le sort du peuple palestinien. Je leur demande d'être justes. Je leur demande d'être guidés par un seul système de mesure. Nous sommes comme les autres – comme tout le monde. Je leur demande de ne pas avoir un système de mesure pour un groupe et un autre pour les autres – nous existons.

Malgré mon admiration pour Suleiman Mansour, l'artiste palestinien dont ma sœur, Sigrid Kaag, a parlé, nous ne disparaîtrons jamais. La Palestine ne disparaîtra pas. Bien qu'il ait déclaré, dans sa célèbre œuvre d'art, voir la Palestine se réduire comme peau de chagrin, il faisait probablement référence aux colonies et à d'autres sujets. Mais je peux assurer aux membres du Conseil que nous sommes enracinés en Palestine et que nos racines sont plus profondes que celles des oliviers plantés par les Romains en Palestine. Nous ne partirons jamais. Nous ne disparaîtrons pas. Nous restons dans notre patrie et, un jour, bientôt, nous l'espérons, nous obtiendrons nos droits inaliénables.

Pour notre part, notre position est claire et sans équivoque. Rien ne peut justifier les attaques contre les civils, qu'ils soient palestiniens ou israéliens. Nous rejetons la déshumanisation et le deux poids, deux mesures. Les vies palestiniennes ne sont pas moins importantes, moins sacrées et moins dignes d'être protégées que les autres.

Le Président Trump, en collaboration avec l'Égypte et le Qatar, met tout en œuvre pour obtenir un cessez-le-feu permanent qui pourrait mettre fin aux massacres, libérer les otages et les prisonniers, commencer à mettre un terme à l'horrible situation humanitaire et conduire au retrait des forces israéliennes. L'Autorité palestinienne est prête à assumer pleinement ses responsabilités dans la bande de Gaza, tant sur le plan de la gouvernance que de la sécurité, avec le soutien et la présence de la communauté internationale. Le Président Trump a déclaré qu'il souhaitait voir la paix régner dans la région. Voilà son plan, non la version déformée défendue par Nétanyahou pour poursuivre la guerre.

Il est temps que tous les États fassent le nécessaire pour mettre un terme au génocide, briser le siège, mettre fin à l'occupation illégale et parvenir à l'indépendance de l'État de Palestine, à la solution des deux États et à la paix. Cela profitera à tous les États et à tous les peuples – Palestiniens et Israéliens – ainsi qu'à toute la région. Si le Conseil de sécurité ne fait rien, rien n'empêche les membres d'agir à titre national. Je leur demande d'agir à titre national. Je les supplie de faire quelque chose, de faire cesser ce crime contre le peuple palestinien – ce génocide. N'essayons pas d'absoudre de leur responsabilité ceux qui ne font rien. Je demande aux membres de faire preuve de caractère, de démontrer leur attachement au droit international, à la justice. Les membres du Conseil peuvent agir et, en agissant à titre national, ils peuvent inciter le Conseil de sécurité à agir collectivement avec la force qui est la sienne. Il ne s'agit pas d'une « récompense » ou d'un « cadeau ». Il s'agit du droit du peuple palestinien de vivre, de vivre en tant que peuple libre, de vivre dans la paix, la sécurité et la dignité humaine dans sa patrie, côte à côte avec Israël dans la paix et la sécurité. Ces décisions ne peuvent plus attendre. Les États doivent agir dans cette enceinte, au niveau national, de manière collective et à la conférence internationale qui se tiendra en juin. Ils doivent montrer que leur détermination l'emporte largement sur la volonté et les plans sinistres des ennemis de la paix.

Je leur demande de libérer la Palestine, comme le scandent dans les rues des centaines de millions de personnes aux quatre coins du monde. Je leur demande de libérer notre région de l'occupation et des guerres. Tout cela n'a que trop duré. Le bilan humain et les souffrances sont plus intolérables que jamais. Il faut un cessez-le-feu immédiat. Il faut une aide humanitaire sans entrave et une protection pour notre peuple. Les otages et les détenus doivent être libérés. Le déplacement forcé du peuple palestinien et l'annexion des terres palestiniennes doivent cesser. Je demande au Conseil de sauver Gaza, de sauver la Palestine, de sauver la solution des deux États, de sauver la paix.

Le Président (*parle en anglais*) : Le représentant des États-Unis d'Amérique a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M. Kelley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais répondre, très brièvement, à certaines des observations que nous venons d'entendre.

Israël a le droit de se défendre et a pris de nombreuses mesures pour limiter les dommages causés aux civils et répondre aux besoins humanitaires. Et si la perte de vies civiles à Gaza est tragique, la responsabilité est imputable au Hamas, qui pourrait mettre fin aux combats dès aujourd'hui en libérant les otages et en acceptant les conditions du cessez-le-feu déjà acceptées par Israël.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant d'Israël.

M. Danon (Israël) (*parle en anglais*) : M. Mansour a mentionné notre premier ministre à de nombreuses reprises dans son discours fleuve. Je voudrais lui rappeler les paroles de l'ancienne Première Ministre Golda Meir, qui occupait cette fonction il y a 50 ans. Elle a dit : « La paix viendra lorsque les Arabes aimeront leurs enfants plus qu'ils ne nous haïssent ».

Un jeune couple brillant, Yaron Lischinsky et Sarah Lynn Milgrim, tous deux âgés d'une vingtaine d'années, dans la fleur de l'âge, dévoués à la diplomatie, étaient des stars du service diplomatique israélien, travaillant dans une équipe de l'ambassade d'Israël à Washington. Ils étaient profondément amoureux, et Yaron avait prévu de demander Sarah en mariage cette semaine à Jérusalem. Mais ils n'ont jamais pu se rendre à Jérusalem. Il y a une semaine, mercredi soir, alors qu'ils quittaient une réception pour jeunes diplomates organisée par le Capital Jewish Museum, ils ont été abattus, assassinés par un terroriste qui a crié « Libérez la Palestine ».

Il s'agissait d'un assassinat antisémite ciblé de deux diplomates israéliens sur le sol américain. Il s'agissait de terrorisme antisémite dans tout ce qu'il a de plus horrible. Il s'agissait d'un acte purement maléfique. L'animal qui a appuyé sur la gâchette n'était que le dernier maillon d'une chaîne d'incitation qui va des médias sociaux aux campus universitaires en passant par les vallées et qui s'étend jusque dans cette salle du Conseil. Le sang de Yaron et de Sarah n'est pas seulement sur les mains du tireur. La responsabilité incombe à tous les fonctionnaires, influenceurs, universitaires, antisémites et prétendus experts qui ont passé les 19 derniers mois à dépeindre Israël comme un régime génocidaire et les terroristes comme des combattants de la liberté.

Mais nous ne pouvons pas parler d'une telle désinvolture sans parler de M. Tom Fletcher, qui était ici il y a quelques semaines. Il a endossé le rôle de prêcheur de morale. Ses discours et ses déclarations suintent l'arrogance et l'autosatisfaction, mais pas une once de responsabilité. Il y a quelques semaines, dans cette salle, il a accusé Israël de génocide (voir S/PV.9914). J'ai exigé qu'il revienne sur cette accusation infondée et infâme, mais il ne l'a pas encore fait. Comme si cela ne suffisait pas, deux jours seulement avant le meurtre de Yaron et Sarah, il a déclaré qu'« il y a 14 000 bébés à Gaza qui vont mourir dans les prochaines 48 heures ». À l'entendre, on aurait dit qu'il disposait d'informations que nous n'avions pas. Cette affirmation était un mensonge ; elle n'avait aucun fondement dans la réalité. Pourtant, elle a été diffusée sur les médias sociaux, alimentant un antisémitisme déjà terrible.

Bien sûr, comme nous le savons tous, 14 000 bébés ne sont pas morts au cours de ces 48 heures, mais deux Juifs innocents ont perdu la vie. M. Fletcher a été contraint de se rétracter après que la BBC l'a corrigé, mais une rétractation ne peut pas remettre ces balles dans le pistolet. Elle ne peut pas ramener Yaron et Sarah. Elle ne peut pas effacer les dégâts causés par ceux qui calomnient l'État juif sans se poser de questions, sans réfléchir avant de parler. Lorsque M. Fletcher se livre à des calomnies, il ne devrait pas s'étonner que le sang coule dans la rue. C'est ce qui se produit lorsque la propagande antisémite est filtrée par la rhétorique des droits de l'homme. C'est ce qui arrive lorsque des termes comme « génocide » sont brandis comme des armes politiques, vidés de leur sens et utilisés pour diaboliser les Juifs. Le Conseil est devenu un porte-voix de cette haine, un lieu où les pires acteurs du système international utilisent la bannière de la justice pour justifier la violence, un lieu où le représentant de la Libye peut s'asseoir, à cette même table, et profaner la mémoire de l'Holocauste en appelant Gaza l'« Holocauste du XXI^e siècle » (voir S/PV.9907 (Resumption 1)). Il ne s'agit pas seulement d'une distorsion ; c'est du négationnisme. Pourtant, la plupart des membres du Conseil siégeant ici aujourd'hui n'ont émis aucune condamnation. Il n'a subi aucune conséquence.

À l'ONU, de telles déclarations sont tolérées et parfois même applaudies. Mais il ne faut pas prendre ces applaudissements pour de la morale. Les mots ont des conséquences. Et le meurtre de deux jeunes diplomates israéliens n'est pas sans rapport avec ce qui se passe dans cette salle. C'est la conséquence logique de la rhétorique employée ici. Les gens qui scandent « du fleuve à la mer » ne sont pas différents de ceux qui, assis ici en costume-cravate, accusent Israël de génocide. Ils font partie de la même machine : les uns fournissent les mensonges, les autres appuient sur la gâchette.

Malheureusement, M. Fletcher est la règle et non l'exception. Il représente une catégorie de fonctionnaires des Nations Unies et d'experts soi-disant neutres qui ont bâti leur carrière sur des postures morales, sans accepter la responsabilité des conséquences de leurs paroles. Ils sont très bons dans ce domaine. Ils s'expriment par petites phrases, font des proclamations spectaculaires, puis disparaissent lorsque ces proclamations incitent à la haine ou à la violence, en niant toute responsabilité dans l'effusion de sang. Nous ne les laisserons pas se soustraire à leurs responsabilités. Nous les dénoncerons.

Il y a un jour ou deux, M. Fletcher a fait une autre affirmation provocatrice, à savoir que 10 000 camions attendaient d'entrer à Gaza. Je ne sais pas si les membres du Conseil l'ont entendu. En alignant autant de camions à la frontière de Gaza, on formerait une ligne qui s'étendrait jusqu'au Liban. Comment peut-on lancer des chiffres comme ça ? On peut certes dire qu'il y a des questions et des problèmes, mais comment peut-on parler de 14 000 bébés et de 10 000 camions et utiliser le terme « génocide » aussi facilement ?

Alors que l'ONU sème la panique par des déclarations détachées de la réalité, l'État d'Israël ne cesse de faciliter l'entrée de l'aide à Gaza par deux méthodes : d'une part, dans le cadre de l'ancien dispositif, par camions, et d'autre part, dans le cadre du nouveau mécanisme de distribution élaboré en coordination avec les États-Unis et les principaux partenaires internationaux.

À l'heure actuelle, les deux mécanismes fonctionnent simultanément et continueront de le faire dans l'avenir immédiat. Nous ne nous contentons pas de laisser entrer l'aide, nous veillons aussi à ce qu'elle parvienne aux personnes qui en ont le plus besoin. Par exemple, pour la seule journée de lundi, 170 camions transportant de l'aide humanitaire sont entrés à Gaza par le point de passage de Kerem Shalom. Les camions ont livré de la nourriture, des fournitures médicales et des vaccins. Chaque livraison a été soigneusement coordonnée afin d'éviter les pillages par le Hamas. Depuis le 19 mai, près de 9 000 tonnes d'aide sont entrées à Gaza, transportant de la nourriture, des fournitures médicales, de la farine pour les boulangeries et du lait maternisé. Ces dernières semaines, quatre nouveaux centres de distribution d'aide ont été établis à l'intérieur de Gaza. Ils sont gérés par des organisations humanitaires internationales et sécurisés par une société de sécurité civile américaine. Ils ont été créés dans un seul but : veiller à ce que l'aide parvienne aux civils, et non aux terroristes. Deux de ces centres, situés à Tal al-Sultan à Rafah, dans le corridor de Morag, ont commencé à fonctionner hier. Ils distribuent déjà des colis alimentaires à des milliers de familles dans le besoin. Ce travail se fait malgré les tentatives du Hamas d'empêcher les civils d'accéder à l'aide en installant des points de contrôle et des barrages routiers. Le Hamas sait que perdre le contrôle de l'aide signifie perdre le contrôle de la population de Gaza. Et que s'est-il passé ensuite ? Avons-nous entendu l'ONU condamner le comportement du Hamas ? Non, pas un seul mot ni une seule déclaration. Mais ce silence n'est pas la fin de l'histoire – il y a bien pire. L'ONU s'est une fois de plus rangée du mauvais côté.

Je vais aujourd'hui révéler une information choquante. Non seulement l'ONU a refusé de condamner le Hamas pour ses efforts de sabotage des nouveaux centres d'aide – et nous avons vu les photos du Hamas empêchant les gens d'y accéder – mais elle se joint maintenant activement au Hamas pour tenter de bloquer cette aide. L'ONU recourt aux menaces, à l'intimidation et aux représailles contre les organisations non gouvernementales (ONG) qui ont choisi de participer au nouveau mécanisme humanitaire. Plusieurs grandes ONG internationales ont décidé de participer à la nouvelle initiative d'aide, passant outre les appels au boycott lancés par l'Organisation. Elles ont le droit de le faire. Elles ont dit : « Nous voulons quand même essayer. Nous voulons contribuer à ce nouveau mécanisme ». Elles ont choisi de le faire parce qu'elles veulent aider.

La réponse de l'ONU a été brutale, mafieuse. Sans aucune discussion ni procédure régulière, l'ONU a retiré ces ONG de la base de données de l'aide partagée. Je rappelle au Conseil que cette base de données est le système central de suivi des livraisons d'aide à Gaza. Elle a été créée et approuvée par une résolution de l'Assemblée générale. Mais ces ONG ont été exclues de la base de données. C'est une violation flagrante par l'Organisation de ses propres principes. C'est de l'extorsion contre des ONG bien intentionnées qui refusent d'embrasser l'anneau. C'est une opération de racket menée par les mafieux de l'ONU ; comment peuvent-ils faire cela ? Je pense que leur décision de ne pas participer au nouveau mécanisme est une erreur. Je pense qu'il y a de la place pour l'aide humanitaire de toutes parts à ce stade, mais il est inacceptable de menacer les ONG pour les empêcher de collaborer avec ce nouveau mécanisme. J'exhorte l'ONU à ne pas laisser son ego prendre le dessus et à coopérer avec le nouveau mécanisme. Ce mécanisme est maintenant opérationnel. Plutôt que de faire de grandes déclarations à la presse et d'intimider les ONG, je demande à l'ONU de se concentrer sur le travail qu'elle est censée accomplir.

Les négociations pour la libération de nos otages se poursuivent en ce moment même. Nous avons accepté la dernière offre sur la table, mais le Hamas a dit non. C'est le Hamas qui a refusé toutes les offres crédibles. C'est le Hamas qui continue d'utiliser des êtres humains comme otages, qu'il détient cruellement depuis 600 jours, comme monnaie d'échange. Mais la pression internationale reste concentrée sur Israël, et non sur les terroristes. Cette pression ne fait que jouer en faveur du Hamas. Elle renforce les terroristes ; elle prolonge la guerre. La pression ne fait pas avancer la paix ; elle fait progresser le Hamas.

Le fait est qu'il ne peut y avoir de progrès tant que tous nos otages ne sont pas libérés. Aucune déclaration, résolution ou conférence futile des Nations Unies n'y changera rien. Nous sommes déterminés à les ramener chez eux – par la négociation, si possible, par la pression militaire, si nécessaire. Mais nous ne les abandonnerons pas. Nous ne nous excuserons pas de défendre notre peuple contre ceux qui nous détruisent. Quels que soient les mensonges et les accusations de meurtre rituel, nous continuerons à nous battre pour la vie de nos concitoyens et l'avenir de notre peuple.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant des Émirats arabes unis.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : J'ai le plaisir de faire la présente déclaration au nom du Groupe des États arabes.

Nous tenons à remercier M^{me} Sigrid Kaag de son exposé détaillé ainsi que tous les fonctionnaires des Nations Unies, y compris M. Tom Fletcher, du rôle essentiel qu'ils jouent pour faire face à la crise humanitaire dans la bande de Gaza. Nous exprimons également notre profonde gratitude au docteur Feroze Sidhwa pour ses observations émouvantes et pour sa détermination à fournir une aide humanitaire à la population de Gaza.

Depuis qu'Israël a rompu le cessez-le-feu en mars, la destruction systématique de l'espoir et de la vie de plus de 2 millions de Palestiniens à Gaza s'est poursuivie. La brève période de calme vécue au cours des deux premiers mois de cette année a volé en éclats lorsque les forces d'occupation israéliennes ont repris leurs attaques contre la bande de Gaza, transformant les fragiles espoirs des civils en cauchemars terrifiants.

L'ampleur de cette tragédie est douloureusement illustrée par l'histoire du docteur Alaa Al-Najjar, pédiatre à l'hôpital Nasser, qui a perdu neuf de ses 10 enfants lors d'une frappe aérienne israélienne qui a touché sa maison alors qu'elle se trouvait à l'hôpital pour soigner les victimes blessées par les attaques en cours. Malheureusement, cet événement déchirant n'est qu'un aspect de la tragédie actuelle que vit Gaza.

À cet égard, le Groupe des États arabes exprime à nouveau sa condamnation du blocus complet de la bande de Gaza par Israël et du déni d'accès à l'aide humanitaire depuis près de trois mois. Le blocus a gravement exacerbé la crise humanitaire,

poussant la population au bord de la famine, dont nous voyons déjà clairement les signes avant-coureurs. Alors que plus de 160 000 tonnes de nourriture sont bloquées aux frontières, l'utilisation délibérée de la famine comme arme de guerre saute aux yeux et constitue une violation flagrante du droit international humanitaire.

Bien qu'Israël ait récemment autorisé 400 camions d'aide à entrer à Gaza par le point de passage de Kerem Shalom, seuls 115 ont acheminé de l'aide – une goutte d'eau dans l'océan, compte tenu des immenses besoins humanitaires de Gaza. Il est à noter qu'aucune de ces aides n'a atteint le nord de la bande. Le chaos qui s'est produit hier dans un centre de distribution d'aide à Gaza souligne l'urgence d'un acheminement immédiat, complet, adéquat et sans entrave de l'aide dans toutes les zones de l'enclave, en coordination avec l'ONU, conformément à son plan en cinq phases visant à atteindre toutes les personnes dans le besoin. Le Groupe des États arabes demande instamment à Israël de permettre la mise en œuvre de ce plan, sans délai, afin de s'acquitter de ses responsabilités en tant que Puissance occupante. Le Groupe redit également son rejet du mécanisme d'aide proposé par Israël, qui viole les principes de l'action humanitaire et les obligations qui lui incombent en vertu du droit international humanitaire.

Dans ce contexte, le Groupe se félicite d'un certain nombre de déclarations récentes publiées en mai concernant la Palestine, notamment la déclaration commune du 16 mai, publiée au nom de sept pays européens, à savoir l'Espagne, l'Islande, l'Irlande, le Luxembourg, Malte, la Norvège et la Slovaquie, la déclaration commune du 19 mai, publiée au nom du Royaume-Uni, de la France et du Canada, et la déclaration commune du 19 mai, publiée au nom d'un certain nombre de pays donateurs. Le Groupe réaffirme également les positions exprimées au sein du comité ministériel créé par le Sommet extraordinaire conjoint arabo-islamique sur Gaza, dont la dernière réunion s'est tenue le 25 mai.

Simultanément, l'escalade militaire d'Israël depuis la mi-mai, qui signale une évolution dangereuse vers l'établissement d'un contrôle permanent sur la bande de Gaza, ainsi que ses efforts pour militariser et manipuler davantage l'aide humanitaire, font progresser son objectif déclaré, à savoir rendre la vie à Gaza invivable, déplacer de force sa population et s'emparer des terres palestiniennes, en violation flagrante du droit international.

Le Groupe des États arabes condamne également l'escalade militaire d'Israël en Cisjordanie, la poursuite des démolitions de maisons, de l'annexion de terres et de l'expansion des colonies ainsi que la perpétuation de l'occupation. Il souligne la nécessité de respecter le statu quo juridique et historique des lieux saints musulmans et chrétiens à Jérusalem.

Le Groupe réaffirme son rejet catégorique de toute tentative visant à déplacer par la force le peuple palestinien de sa patrie. Il souligne l'importance vitale du plan arabo-islamique pour le relèvement rapide, la reconstruction et le développement de Gaza, présenté par la République arabe d'Égypte, en coordination avec l'État de Palestine et l'ONU. Ce plan a été largement salué au niveau international.

À cet égard, le Groupe demande que soit fourni l'appui politique et financier nécessaire à la bonne mise en œuvre du plan et encourage vivement une participation active à la conférence qui se tiendra prochainement au Caire et qui vise à examiner les voies et moyens de reconstruire la bande de Gaza.

En outre, le Groupe des États arabes demande à Israël de lever toutes les restrictions imposées aux opérations de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, soulignant que l'Office constitue la pierre angulaire et l'épine dorsale de l'action humanitaire dans le Territoire palestinien occupé et incarne l'engagement de la communauté internationale en faveur des droits des réfugiés palestiniens, y compris le droit au retour et le droit à réparation, comme il est affirmé dans les résolutions pertinentes des organes de l'ONU.

Le Groupe des États arabes réaffirme qu'il est urgent de mettre fin à l'agression israélienne contre Gaza. Il exige qu'Israël s'engage à respecter la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, lève le blocus et rétablisse le cessez-le-feu, conformément à la résolution 2735 (2024). Il demande également la fin de toutes les violations contre les civils, les infrastructures civiles et les travailleurs humanitaires, y compris le personnel médical, ainsi que la protection des civils et la libération de tous les prisonniers et détenus.

Dans ce contexte, le Groupe des États arabes salue les efforts de médiation déployés par la République arabe d'Égypte, l'État du Qatar et les États-Unis en vue de parvenir à un cessez-le-feu permanent, de faciliter la reprise de l'aide humanitaire, de permettre l'échange de prisonniers et de détenus et d'assurer le retrait complet des forces d'occupation israéliennes de la bande de Gaza.

Le cycle sans fin de souffrances, de déplacements et de pertes de vies humaines à Gaza depuis plus de 19 mois est une tache profonde sur la conscience de l'humanité. Il est impératif que le Conseil se montre à la hauteur de ses responsabilités historiques et adopte une résolution qui mette fin à cette guerre de manière décisive et permanente. Tout retard ne fera qu'exacerber les souffrances des civils et coûter de nouvelles vies.

En conséquence, le Groupe des États arabes demande instamment au Conseil de sécurité de participer de manière constructive aux négociations sur le projet de résolution présenté par l'Algérie et appuyé par plusieurs membres du Conseil. La résolution appelle à un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel, à la levée de toutes les restrictions à l'aide humanitaire et à sa distribution conformément aux principes humanitaires établis.

Dans la perspective de la Conférence internationale de haut niveau pour le règlement pacifique de la question de Palestine et la mise en œuvre de la solution des deux États, prévue en juin et coprésidée par le Royaume d'Arabie saoudite et la France, nous soulignons que le succès de tout effort diplomatique dépend d'une véritable volonté politique et d'engagements clairs de la part de toutes les parties en faveur de la paix.

En conséquence, le Groupe des États arabes appelle les États qui ne l'ont pas encore fait à reconnaître l'État de Palestine, à apporter un appui politique et financier au peuple palestinien et à l'État de Palestine et à reconnaître sa souveraineté sur l'ensemble du Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem. Le Groupe demande également qu'il soit mis fin aux violations du droit international et à toutes les tentatives d'annexion et de déplacement. Nous appelons à soutenir le plan de reconstruction arabo-islamique et à assurer la protection internationale du peuple palestinien.

Pour terminer, le Groupe des États arabes réaffirme son engagement inébranlable à travailler avec tous les partenaires en vue d'un règlement global du conflit fondé sur la solution des deux États et sur les résolutions internationales pertinentes. Ce règlement doit garantir la fin de l'occupation et la création d'un État palestinien indépendant, avec Al-Qods al-Charif comme capitale, ouvrant la voie à une paix juste et durable, ainsi qu'à la sécurité et à la stabilité dans toute la région.

La séance est levée à 13 h 15.